

COMPTE DE RESULTAT

<i>En milliers d'euros</i>	Note Annexe	2023	2022
Produits d'exploitation			
Ventes de marchandises		1 139 312	1 232 408
Ventes de produits		24 500	21 594
Prestations de services		1 163 813	1 254 001
Chiffre d'affaires (1)	6.1		
Production stockée		91 763	-148 576
Production immobilisée		117	368
Subventions d'exploitation		543	2 267
Reprises sur provisions, amortissements et dépréciations	6.3	10 398	8 759
Transferts de charges		-132	654
Autres produits		0	0
Total produits d'exploitation		1 266 502	1 117 474
Charges d'exploitation			
Achat de marchandises			
Variation de stocks (marchandises)			
Achats de matières premières et autres approvisionnements		1 143 238	845 468
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)			
Autres achats et charges externes		140 270	148 976
Impôts taxes et versements assimilés		3 567	2 802
Salaires et traitements	6.2	30 162	27 929
Charges sociales	6.2	14 377	12 791
Dotations d'exploitation	6.3	235 652	190 547
Autres charges		915	285
Total des charges d'exploitation		1 568 180	1 228 798
Résultat d'exploitation		-301 678	-111 325
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun			
Bénéfice attribué ou perte transférée			
Perte supportée ou bénéfice transféré			
Produits financiers			
De participations		105 271	54 689
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			
Autres intérêts et produits assimilés		3 912	912
Reprises sur provisions, amortissements et dépréciations		83 956	71 711
Transferts de charges			
Différences positives de change		23 728	41 302
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
Total des produits financiers		216 866	168 615
Charges financières			
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		95 233	55 712
Intérêts et charges assimilées		52 045	52 918
Différences négatives de change		38 241	77 536
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			
Total des charges financières		185 519	186 166
RÉSULTAT FINANCIER	6.5	31 347	-17 551
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS		-270 331	-128 876
<i>(1) dont exportations directes</i>		557 217	393 199

COMPTE DE RESULTAT (SUITE)

<i>En milliers d'euros</i>	Note Annexe	2023	2022
Produits exceptionnels			
Sur opérations de gestion		4 659	105
Sur opérations en capital		99	24
Reprises sur provisions, amortissements, dépréciations			1
Transfert de charges			
Total des produits exceptionnels		4 758	130
Charges exceptionnelles			
Sur opérations de gestion		18 445	38
Sur opérations en capital		47	45
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			2
Total des charges exceptionnelles		18 492	84
Résultat exceptionnel	6.6	-13 734	46
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		458	280
Impôts sur les bénéfices	6.7	-4 338	3 592
RÉSULTAT NET		-280 186	-132 703



Copie certifiée conforme à l'original,

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'JMS', is written over a horizontal line.

Le Président.

Orano Mining

COMPTES SOCIAUX

Exercice clos au 31 décembre 2023

NB : Les valeurs figurant dans les tableaux sont généralement exprimées en milliers d'euros. Le jeu des arrondis peut dans certains cas conduire à un écart d'une unité au niveau des totaux ou des variations

SOMMAIRE

BILAN	4
COMPTE DE RESULTAT	6
ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS	8
1 FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE	8
1.1 Gouvernance	8
1.2 Activité	8
1.3 Prises de participations et prises de contrôle significatives	9
1.4 Programme Batteries de véhicules électriques	9
1.5 Divers	10
2 PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES	11
2.1 Évaluation des actifs corporels et incorporels	11
2.2 Immobilisations financières	12
2.3 Stocks et en-cours	12
2.4 Créances et dettes	12
2.5 Instruments financiers	12
2.6 Comptes courants financiers	13
2.7 Provisions pour risques et charges	13
2.8 Avantages du personnel	14
2.9 Provisions pour fin de cycle	15
2.10 Chiffre d'affaires	15
2.11 Résultat exceptionnel	15
2.12 Informations fiscales	15
3 CHANGEMENTS DE METHODES COMPTABLES	16
4 EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	16
5 NOTES SUR LE BILAN	17
5.1 Valeurs brutes des Immobilisations incorporelles et corporelles	17
5.2 Amortissements et dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	18
5.3 Immobilisations financières	19
5.4 Dépréciations des immobilisations financières	19
5.5 Stocks et en-cours	20
5.6 État des créances	21
5.7 Produits à recevoir	22
5.8 Trésorerie	22
5.9 Capitaux propres	23
5.10 Provisions pour risques et charges	24
5.11 Provisions pour retraites, pensions et obligations similaires	25
5.12 État des dettes	27
5.13 Charges à payer	28

6	NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT	29
6.1	Chiffre d'affaires	29
6.2	Charges de personnel	29
6.3	Dotations et reprises d'exploitation	30
6.4	Dépenses de recherche et développement	30
6.5	Résultat Financier	31
6.6	Résultat Exceptionnel	31
6.7	Impôts sur les Bénéfices	31
6.8	Situation fiscale différée ou latente	32
7	INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	33
7.1	Instruments financiers et exposition aux risques du marché	33
7.2	Litiges et passifs éventuels	34
7.3	Parties liées	35
7.4	Engagements hors bilan	35
7.5	Tableau des filiales et participations	36

BILAN

Actif <i>En milliers d'euros</i>	Note Annexe	2023			2022
		Brut	Amortissements et dépréciations	Net	Net
Capital souscrit non appelé					
Actif immobilisé					
Frais de recherche et de développement					
Concessions, brevets et droits similaires		10 305	10 302	3	65
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles		102 004	101 991	13	6
Immobilisation incorporelles en cours		308		308	
Avances, acomptes sur immobilisations incorporelles					
Total immobilisations incorporelles	5.1	112 617	112 293	324	71
Terrains		16 780	12 456	4 324	4 609
Constructions		44 812	11 653	33 159	34 592
Inst. techniques, matériel et outillage industriels		19 152	12 772	6 380	4 978
Autres immobilisations corporelles		9 351	6 646	2 705	2 617
Immobilisations corporelles en cours		14 886		14 886	6 608
Avances, acomptes sur immobilisations corporelles		42		42	78
Total immobilisations corporelles	5.1	105 022	43 526	61 497	53 482
Participations		2 007 276	775 790	1 231 486	1 158 285
Créances rattachées à des participations		222 338	222 043	295	0
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille (T.I.A.P)					
Autres titres immobilisés		78	77	0	0
Prêts		0		0	0
Autres immobilisations financières		164		164	240
Total immobilisations financières	5.3	2 229 855	997 910	1 231 945	1 158 525
Total actif immobilisé		2 447 495	1 153 729	1 293 766	1 212 078
Actif circulant					
Matières premières et approvisionnements		0		0	0
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services		18		18	19
Produits intermédiaires et finis		238 067	39 651	198 417	146 305
Marchandises					
Total stocks et en-cours	5.5	238 086	39 651	198 435	146 324
Avances et acomptes versés sur commandes	5.6	14 901		14 901	13 303
Créances clients et comptes rattachés		96 734	661	96 073	93 095
Autres créances		43 429	7 622	35 807	34 346
Capital souscrit et appelé, non versé					
Total créances	5.6	140 163	8 283	131 880	127 441
Valeurs mobilières de placements					
Instruments de trésorerie					
Disponibilités		929		929	863
Total trésorerie	5.8	929		929	863
Charges constatées d'avance	5.6	1 623		1 623	1 444
Total actif circulant		395 702	47 934	347 768	289 375
Charges à répartir sur plusieurs exercices					
Primes de remboursement des obligations					
Ecart de conversion actif		1 017		1 017	344
TOTAL GÉNÉRAL ACTIF		2 844 214	1 201 663	1 642 551	1 501 797

Passif <i>En milliers d'euros</i>	Note Annexe	2023	2022
Capital social	5.9	25 207	25 207
Primes d'émission, de fusion, d'apport		227 118	227 118
Réserve légale		2 521	2 521
Réserves statutaires ou contractuelles			
Autres réserves			
Report à nouveau		35 616	168 319
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)		-280 186	-132 703
Subventions d'investissement		9 943	6 666
Provisions réglementées		0	0
Total capitaux propres	5.9	20 219	297 128
Autres fonds propres			
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
Total autres fonds propres			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques		437 717	249 436
Provisions pour charges		101 977	67 308
Total provisions pour risques et charges	5.10	539 694	316 744
Dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		10	13
Emprunts et dettes financières divers		356 252	356 969
Avances et acomptes reçus sur commandes		30	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		567 742	329 829
Dettes fiscales et sociales		23 011	22 349
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		100 779	128 259
Autres dettes		7 863	19 163
Instruments financiers		24 195	24 080
Produits constatés d'avance		503	426
Total dettes	5.12	1 080 384	881 088
Ecarts de conversion passif		2 254	6 837
TOTAL GÉNÉRAL PASSIF		1 642 551	1 501 797

Orano Mining
Société par actions simplifiée au capital de 25.207.343 euros
Siège social : 125, Avenue de Paris - 92320 Châtillon
501 493 605 RCS NANTERRE

Pour extrait certifié conforme,



La Président,
Xavier SAINT MARTIN TILLET

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 2 AVRIL 2024**

[.../...]

DEUXIEME DECISION
(Affectation du résultat)

L'Associé Unique, sur proposition du Président, décide d'affecter le résultat déficitaire de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à -280 185 702,38 Euros sur le report à nouveau, lequel serait ainsi ramené de 35 615 753,27 Euros à - 244 569 949,11 Euros.

L'Associé Unique prend acte, conformément à l'article 243 bis du CGI, des distributions effectuées au titre des trois derniers exercices suivants :

Exercices	Dividendes total	Dividende par action
2022	0 Euros	0 Euros
2021	74.865.808,71 Euros	2,97 Euros
2020	138.136.239,64 Euros	5,48 Euros

[.../...]



KPMG SA
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex

Orano Mining S.A.S.

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023
Orano Mining
125 avenue de Paris 92320 CHATILLON

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 14-30080101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre



KPMG SA
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex

Orano Mining

125 avenue de Paris 92320 CHATILLON

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

À l'associé unique de la société Orano Mining,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Orano Mining S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.



Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les titres de participation, dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2023 s'établit à 1 231 millions d'euros, sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur d'utilité selon les modalités décrites dans la note 2.2.1 de l'annexe

Nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent ces estimations, en particulier les prévisions de flux de trésorerie établies par les directions opérationnelles de la société, à revoir les calculs effectués par la société, à comparer les estimations comptables des périodes précédentes avec les réalisations correspondantes et à examiner la procédure d'approbation de ces estimations par la direction

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.



Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 23 février 2024

KPMG SA

Laurent GENIN

Associé



Orano Mining

COMPTES SOCIAUX

Exercice clos au 31 décembre 2023

NB : Les valeurs figurant dans les tableaux sont généralement exprimées en milliers d'euros. Le jeu des arrondis peut dans certains cas conduire à un écart d'une unité au niveau des totaux ou des variations

SOMMAIRE

BILAN	4
COMPTE DE RESULTAT	6
ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS	8
1. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE	8
1.1. Gouvernance	8
1.2. Activité	8
1.3. Prises de participations et prises de contrôle significatives	9
1.4. Programme Batteries de véhicules électriques	9
1.5. Divers	10
PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES	11
2.1. Évaluation des actifs corporels et incorporels	11
2.2. Immobilisations financières	12
2.3. Stocks et en-cours	12
2.4. Créances et dettes	12
2.5. Instruments financiers	12
2.6. Comptes courants financiers	13
2.7. Provisions pour risques et charges	13
2.8. Avantages du personnel	14
2.9. Provisions pour fin de cycle	15
2.10. Chiffre d'affaires	15
2.11. Résultat exceptionnel	15
2.12. Informations fiscales	15
3. CHANGEMENTS DE METHODES COMPTABLES	16
4. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	16
5. NOTES SUR LE BILAN	17
5.1. Valeurs brutes des Immobilisations incorporelles et corporelles	17
5.2. Amortissements et dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	18
5.3. Immobilisations financières	19
5.4. Dépréciations des immobilisations financières	19
5.5. Stocks et en-cours	20
5.6. État des créances	21
5.7. Produits à recevoir	22
5.8. Trésorerie	22
5.9. Capitaux propres	23
5.10. Provisions pour risques et charges	24
5.11. Provisions pour retraites, pensions et obligations similaires	25
5.12. État des dettes	27
5.13. Charges à payer	28

6.	NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT	29
6.1.	Chiffre d'affaires	29
6.2.	Charges de personnel	29
6.3.	Dotations et reprises d'exploitation	30
6.4.	Dépenses de recherche et développement	30
6.5.	Résultat Financier	31
6.6.	Résultat Exceptionnel	31
6.7.	Impôts sur les Bénéfices	31
6.8.	Situation fiscale différée ou latente	32
7.	INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	33
7.1.	Instruments financiers et exposition aux risques du marché	33
7.2.	Litiges et passifs éventuels	34
7.3.	Parties liées	35
7.4.	Engagements hors bilan	35
7.5.	Tableau des filiales et participations	36

BILAN

Actif <i>En milliers d'euros</i>	Note Annexe	2023			2022
		Brut	Amortissements et dépréciations	Net	Net
Capital souscrit non appelé					
Actif immobilisé					
Frais de recherche et de développement					
Concessions, brevets et droits similaires		10 305	10 302	3	65
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles		102 004	101 991	13	6
Immobilisation incorporelles en cours		308		308	
Avances, acomptes sur immobilisations incorporelles					
Total immobilisations incorporelles	5.1	112 617	112 293	324	71
Terrains		16 780	12 456	4 324	4 609
Constructions		44 812	11 653	33 159	34 592
Inst. techniques, matériel et outillage industriels		19 152	12 772	6 380	4 978
Autres immobilisations corporelles		9 351	6 646	2 705	2 617
Immobilisations corporelles en cours		14 886		14 886	6 608
Avances, acomptes sur immobilisations corporelles		42		42	78
Total immobilisations corporelles	5.1	105 022	43 526	61 497	53 482
Participations		2 007 276	775 790	1 231 486	1 158 285
Créances rattachées à des participations		222 338	222 043	295	0
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille (T.I.A.P)					
Autres titres immobilisés		78	77	0	0
Prêts		0		0	0
Autres immobilisations financières		164		164	240
Total immobilisations financières	5.3	2 229 855	997 910	1 231 945	1 158 525
Total actif immobilisé		2 447 495	1 153 729	1 293 766	1 212 078
Actif circulant					
Matières premières et approvisionnements		0		0	0
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services		18		18	19
Produits intermédiaires et finis		238 067	39 651	198 417	146 305
Marchandises					
Total stocks et en-cours	5.5	238 086	39 651	198 435	146 324
Avances et acomptes versés sur commandes	5.6	14 901		14 901	13 303
Créances clients et comptes rattachés		96 734	661	96 073	93 095
Autres créances		43 429	7 622	35 807	34 346
Capital souscrit et appelé, non versé					
Total créances	5.6	140 163	8 283	131 880	127 441
Valeurs mobilières de placements					
Instruments de trésorerie					
Disponibilités		929		929	863
Total trésorerie	5.8	929		929	863
Charges constatées d'avance	5.6	1 623		1 623	1 444
Total actif circulant		395 702	47 934	347 768	289 375
Charges à répartir sur plusieurs exercices					
Primes de remboursement des obligations					
Ecart de conversion actif		1 017		1 017	344
TOTAL GÉNÉRAL ACTIF		2 844 214	1 201 663	1 642 551	1 501 797

Passif <i>En milliers d'euros</i>	Note Annexe	2023	2022
Capital social	5.9	25 207	25 207
Primes d'émission, de fusion, d'apport		227 118	227 118
Réserve légale		2 521	2 521
Réserves statutaires ou contractuelles			
Autres réserves			
Report à nouveau		35 616	168 319
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)		-280 186	-132 703
Subventions d'investissement		9 943	6 666
Provisions réglementées		0	0
Total capitaux propres	5.9	20 219	297 128
Autres fonds propres			
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
Total autres fonds propres			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques		437 717	249 436
Provisions pour charges		101 977	67 308
Total provisions pour risques et charges	5.10	539 694	316 744
Dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		10	13
Emprunts et dettes financières divers		356 252	356 969
Avances et acomptes reçus sur commandes		30	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		567 742	329 829
Dettes fiscales et sociales		23 011	22 349
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		100 779	128 259
Autres dettes		7 863	19 163
Instruments financiers		24 195	24 080
Produits constatés d'avance		503	426
Total dettes	5.12	1 080 384	881 088
Ecarts de conversion passif		2 254	6 837
TOTAL GÉNÉRAL PASSIF		1 642 551	1 501 797

COMPTE DE RESULTAT

<i>En milliers d'euros</i>	Note Annexe	2023	2022
Produits d'exploitation			
Ventes de marchandises			
Ventes de produits		1 139 312	1 232 408
Prestations de services		24 500	21 594
Chiffre d'affaires (1)	6.1	1 163 813	1 254 001
Production stockée		91 763	-148 576
Production immobilisée		117	368
Subventions d'exploitation		543	2 267
Reprises sur provisions, amortissements et dépréciations	6.3	10 398	8 759
Transferts de charges		-132	654
Autres produits		0	0
Total produits d'exploitation		1 266 502	1 117 474
Charges d'exploitation			
Achat de marchandises			
Variation de stocks (marchandises)			
Achats de matières premières et autres approvisionnements		1 143 238	845 468
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)			
Autres achats et charges externes		140 270	148 976
Impôts taxes et versements assimilés		3 567	2 802
Salaires et traitements	6.2	30 162	27 929
Charges sociales	6.2	14 377	12 791
Dotations d'exploitation	6.3	235 652	190 547
Autres charges		915	285
Total des charges d'exploitation		1 568 180	1 228 798
Résultat d'exploitation		-301 678	-111 325
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun			
Bénéfice attribué ou perte transférée			
Perte supportée ou bénéfice transféré			
Produits financiers			
De participations		105 271	54 689
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			
Autres intérêts et produits assimilés		3 912	912
Reprises sur provisions, amortissements et dépréciations		83 956	71 711
Transferts de charges			
Différences positives de change		23 728	41 302
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
Total des produits financiers		216 866	168 615
Charges financières			
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		95 233	55 712
Intérêts et charges assimilées		52 045	52 918
Différences négatives de change		38 241	77 536
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			
Total des charges financières		185 519	186 166
RÉSULTAT FINANCIER	6.5	31 347	-17 551
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS		-270 331	-128 876
<i>(1) dont exportations directes</i>		557 217	393 199

COMPTE DE RESULTAT (SUITE)

<i>En milliers d'euros</i>	Note Annexe	2023	2022
Produits exceptionnels			
Sur opérations de gestion		4 659	105
Sur opérations en capital		99	24
Reprises sur provisions, amortissements, dépréciations			1
Transfert de charges			
Total des produits exceptionnels		4 758	130
Charges exceptionnelles			
Sur opérations de gestion		18 445	38
Sur opérations en capital		47	45
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			2
Total des charges exceptionnelles		18 492	84
Résultat exceptionnel	6.6	-13 734	46
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		458	280
Impôts sur les bénéfices	6.7	-4 338	3 592
RÉSULTAT NET		-280 186	-132 703

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

La présente annexe présente le bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2023, dont le total est de 1 642 551 milliers d'euros, et le compte de résultat qui dégage une perte de -280 186 milliers d'euros. Cet exercice a une durée de douze mois recouvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023.

Cette annexe comprend :

- Les faits marquants de l'exercice ;
- Les principes et méthodes comptables ;
- Les changements de méthodes comptables ;
- Les événements postérieurs à la clôture de l'exercice ;
- Les notes sur le bilan ;
- Les notes sur le compte de résultat ; et
- Les informations complémentaires.

Ces notes et tableaux font partie intégrante des comptes annuels arrêtés par le président le 16 février 2024.

Les comptes d'Orano Mining sont intégrés globalement dans les comptes consolidés d'Orano SA.

1. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

1.1. Gouvernance

Par décision de l'Associé Unique du 28 juin 2023, Monsieur Xavier SAINT MARTIN TILLET a été nommé en qualité de Président de la Société en remplacement de Monsieur Nicolas MAES à compter du 10 juillet 2023 et pour une durée de quatre ans, soit jusqu'à la décision de l'Associé Unique qui en 2027 statuera sur les comptes de l'exercice 2026.

1.2. Activité

En 2023, les activités minières ont été impactées par les tensions sur les approvisionnements en matières premières causées par la crise en Ukraine, en particulier, les difficultés d'approvisionnements en acide au Kazakhstan ont limité la production de Katco.

En mars 2023, l'autorité de sûreté nucléaire canadienne (CNSC) a approuvé la demande de révocation de la licence d'exploitation de la mine et de l'usine de Cluff Lake, afin de permettre le transfert du site à la Province de la Saskatchewan. Fermé en 2002, le site réaménagé par Orano Canada est entièrement déclassé et libre d'accès au public depuis 2013.

Le 4 mai 2023, l'État du Niger et Orano Mining ont signé un Accord Global de Partenariat. Cet accord qui illustre la volonté du Niger et d'Orano Mining de renforcer durablement leurs liens, couvre plusieurs sujets parmi lesquels les modalités d'exploitation du projet Imouraren et l'apurement de la situation financière d'Imouraren SA, les conditions de poursuite de l'exploitation de la mine de Somaïr, les conditions de financement du réaménagement de Cominak et l'engagement sociétal d'Orano Mining au Niger. Il concilie la volonté du Niger de maximiser les retombées économiques et financières de l'exploitation des entreprises minières, de préserver la pérennité économique de Somaïr et de limiter l'impact socio-économique de la fermeture de Cominak.

Par ailleurs, le 26 juillet 2023, un coup d'État a renversé le Président en exercice au Niger avec son gouvernement. En réaction, la CEDEAO (Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest) a mis en place un embargo conduisant à la fermeture du principal corridor d'approvisionnement des sites miniers via le Bénin. Dans ce contexte, la Somair a mis en place un aménagement progressif de l'organisation du travail en anticipant ses activités de maintenance des installations de traitement de minerai et en maintenant aussi longtemps que possible les activités d'extraction de minerai à la mine. La sécurité d'approvisionnement des clients d'Orano Mining est toujours assurée grâce à la diversité de ses sources d'approvisionnement. En ce début d'année 2024, Somair teste des solutions logistiques alternatives fiables et conformes à ses règles de fonctionnement pour redémarrer progressivement ses activités. Le projet de réaménagement de Cominak continue conformément aux engagements du groupe et au planning. Il est financé à 100 % par le groupe. S'agissant d'Imouraren, les études se poursuivent.

1.3 Prises de participations et prises de contrôle significatives

Prises de participation

En application des dispositions de l'article L. 233-6 du Code de commerce, nous vous informons qu'au cours de l'exercice écoulé, la Société a acquis :

- en date 29 mars 2023, 100% du capital de la société Orano 10 renommée en date du 21 avril 2023 Orano Mining Expansion ;
- en date du 2 mai 2023, 100% du capital de la société Orano Batteries.

Prises de contrôle

En application des dispositions de l'article L. 233-6 du Code de commerce, nous vous informons qu'au cours de l'exercice écoulé, la Société a acquis

- en date 29 mars 2023, 100% du capital et des droits de vote de la société Orano 10 renommée en date du 21 avril 2023 Orano Mining Expansion ;
- en date du 2 mai 2023, 100% du capital et des droits de vote de la société Orano Batteries.

1.4 Programme Batteries de véhicules électriques

En 2020, le groupe Orano a décidé de lancer le projet de « recyclage des batteries » en menant des travaux de R&D avec le CEA Liten afin de développer un procédé innovant de recyclage des batteries de véhicules électriques Lithium-ion. Un laboratoire de recherche commun a été créé en janvier 2020, localisé sur le site du CEA à Grenoble (France). Dans ce cadre, le groupe Orano a décidé de rattacher ce programme à la BU Mines.

Les explorations, les premiers résultats, ainsi que l'évolution du marché favorable au recyclage des batteries de véhicules électriques, ont conduit à la décision du groupe de passer à l'échelle pré-industrielle mi-2021, avec l'installation de deux pilotes industriels, de pré-traitement et d'hydrométallurgie, au Centre d'innovation de métallurgie extractive (CIME) sur le site d'Orano Mining à Bessines-sur-Gartempe (France). L'objectif est de valider la robustesse du procédé pour un passage à l'échelle industrielle à partir de 2026, avec le soutien de partenaires industriels de l'écosystème des batteries.

Le programme Batteries a évolué au premier trimestre 2022, avec des premiers échanges avec XTC New Energy, filiale de XTC, leader dans la fabrication de Matériaux actifs de cathode (CAM) et de leurs précurseurs (P-CAM). Après un protocole d'accord en février 2022, des accords de joint-ventures (JV) ont été signés avec XTC New Energy le 16 mai 2023, en vue de créer une JV CAM avec XTC New Energy majoritaire, et une JV PCAM avec Orano PCAM (société détenue à 100% par Orano Batteries, elle même détenue à 100% par Orano Mining) majoritaire. Le choix de l'implantation des sites s'est porté sur Dunkerque (Nord, Hauts-de-France), qui sera également le lieu d'implantation de l'usine de recyclage de traitement par hydrométallurgie. Ces trois usines (P-CAM, CAM, recyclage) contribueront à la création d'une chaîne de valeur complète et pérenne des batteries électriques, et devraient couvrir environ 10 % des besoins du marché européen d'ici 2030.

Pour consolider les futurs approvisionnements de ces usines et sécuriser le modèle économique, Orano Batteries a signé, en octobre 2023, un protocole d'accord avec le groupe Stellantis. L'ambition est de créer une coentreprise spécialisée dans le recyclage des rebuts de production des gigafactories et des batteries de véhicules électriques en fin de vie, pour l'Europe et l'Amérique du Nord et sur la partie amont du procédé, ou pré-traitement, afin de permettre la récupération de l'ensemble des matériaux d'intérêt contenus dans les modules des batteries traités et ainsi la re-fabrication de nouveaux matériaux de cathode. Les localisations des unités de pré-traitement devraient être définies en fonction des besoins, près des grands centres de collectes de batteries en fin de vie ou proche des unités de production des gigafactories, dans les Hauts-de-France et plus largement en Europe (Italie, etc.). Pour répondre aux besoins identifiés par Stellantis, 18 unités de pré-traitement pourraient être construites entre 2026 et 2040, en France, en Europe et en Amérique du Nord..

1.5 Divers

Évolution des prix de marché de l'uranium

En 2023, l'indicateur spot du marché de l'uranium naturel est resté supérieur à 47 USD/lbU3O8 avec de fortes fluctuations dans la continuité de l'année 2022 à la suite de la crise russo-ukrainienne. La hausse de l'indicateur spot de l'uranium naturel est particulièrement marquée depuis le second semestre 2023 en lien avec le regain d'intérêt pour le nucléaire, le contexte d'incertitude géopolitique et la perception d'un manque de matière disponible compte tenu des difficultés des producteurs miniers à tenir leur programme de production pour 2023. Ainsi, le cours du spot est passé de 47.68 USD/lb U3O8 à fin 2022 pour atteindre 91.00 USD/lb U3O8 à fin 2023 (moyenne des indicateurs UxC et TradeTech). Cela correspond à des niveaux de prix équivalents à ceux des années 2007 et 2008. L'indicateur long terme a, quant à lui, également augmenté pour atteindre 68.00 USD/lb U3O8 fin 2023 (contre 52 USD/lb U3O8 fin 2022).

2. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

L'arrêté des comptes annuels au 31 décembre 2023 de la Société Orano Mining est établi conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du plan comptable général 2016. Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/1983 ainsi que des règlements ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

2.1. Évaluation des actifs corporels et incorporels

Les actifs corporels et incorporels sont évalués à leur coût de revient (coût d'acquisition ou de production) incluant les dépenses de mises en services.

Les coûts d'emprunt relatifs aux investissements immobilisés se rapportant à des projets engagés dont la durée de préparation est supérieure à un an sont inclus dans le coût de revient de ces actifs. Les frais d'administration générale ne sont pas pris en compte pour l'évaluation des actifs.

Les actifs corporels et incorporels sont amortis selon le mode estimé le plus représentatif de la dépréciation économique des biens, suivant la méthode des composants ; chaque composant est amorti sur la durée d'utilisation qui lui est propre. Ceux-ci correspondent au mode linéaire et aux taux habituellement appliqués à ces catégories de biens. La valeur nette comptable ainsi obtenue peut être considérée comme économiquement justifiée.

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont amorties selon les durées suivantes :

- Frais de recherche, concessions, brevets et autres : de 1 à 7 ans ;
- Constructions : de 20 à 40 ans ;
- Installations générales, agencements et aménagements : de 10 à 25 ans ; et
- Autres immobilisations corporelles : entre 5 et 10 ans

L'amortissement est éventuellement complété lorsque, pour certains biens, la valeur actuelle devient inférieure à la valeur nette comptable.

2.1.1. Dépenses de recherche et développement

Les dépenses de recherche engagées par la société pour son propre compte sont comptabilisées en charges au fur et à mesure qu'elles sont encourues. Les dépenses de recherche et développement financées par des clients dans le cadre de contrats sont incluses dans le coût de revient de ces contrats lorsque leur chiffre d'affaires est reconnu dans le compte de résultat.

Les dépenses relatives à un projet de développement sont comptabilisées en tant qu'actifs incorporels si ce projet répond aux six critères suivants :

- Faisabilité technique ;
- Intention d'achever l'actif et de l'utiliser ou de le vendre ;
- Capacité à utiliser ou à vendre l'actif ;
- Génération d'avantages économiques futurs (existence d'un marché ou utilisation en interne) ;
- Disponibilité de ressources financières nécessaires à l'achèvement ; et
- Fiabilité de la mesure des dépenses attribuables à l'immobilisation.

Les coûts de développement capitalisés sont ensuite amortis sur la durée d'utilité probable de l'immobilisation incorporelle à partir de sa mise en service. Ils font l'objet d'un amortissement minimum linéaire.

Les coûts passés en charges lors d'un exercice antérieur à la décision de capitalisation ne sont pas immobilisés.

2.1.2. Etudes et travaux d'exploration minière

Les dépenses d'exploration ayant pour but de mettre en évidence de nouvelles ressources minérales, ainsi que les dépenses liées aux études et travaux d'évaluation des gisements engagées avant que la rentabilité du projet soit déterminée, sont inscrites en charges.

2.2. Immobilisations financières

Les immobilisations financières figurent à l'actif du bilan à leur valeur d'apport ou au coût d'acquisition. Le coût d'acquisition s'entend du prix d'achat majoré des coûts directement attribuables.

2.2.1. Titres de participation et comptes rattachés

Ils représentent des investissements durables qui permettent d'assurer le contrôle de la société émettrice, ou d'y exercer une influence notable. Ces titres sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition, augmentée des frais accessoires externes directement liés à leur acquisition. Les frais d'acquisition de titres de participation sont amortis sur cinq ans par voie d'une provision pour amortissements dérogatoires.

Les règles de dépréciation des titres de participation, des avances et prêts rattachés sont les suivantes : la valeur d'inventaire est déterminée à partir de la quote-part de situation nette de ces filiales. Cette valeur d'inventaire peut être également rectifiée pour tenir compte d'éléments non reflétés dans leur bilan (perspectives de rentabilité, de ressources en terres, de plus-values d'actif, de développement...). Lorsque cette valeur d'usage ou d'utilité, appréciée titre par titre, est inférieure au coût historique, une dépréciation est constituée.

Des provisions pour risques sont constituées si la société estime son engagement supérieur aux actifs détenus.

2.3. Stocks et en-cours

Les stocks et les en-cours sont évalués à leur coût de revient pour les biens produits, à leur coût d'acquisition pour les biens acquis à titre onéreux. La méthode de valorisation utilisée est celle du « Coût unitaire moyen pondéré ».

Une dépréciation est constatée lorsque la valeur nette probable de réalisation d'un stock ou d'un en-cours est inférieure à son coût.

Dans le cas de prêts ou de locations de matières avec transfert de titre de propriété, la société comptabilise en stock la matière empruntée à son prix moyen pondéré. Une dette correspondant à l'obligation de restitution de la matière est comptabilisée pour la même valeur en contrepartie dans le compte « Fournisseurs ». Une charge est comptabilisée dès lors que le prix moyen pondéré de la restitution devient supérieur à celui de la dette initialement enregistrée.

Quand la société met à disposition de la matière à des tiers, elle comptabilise en créances opérationnelles la matière prêtée en contrepartie du stock pour la même valeur.

2.4. Créances et dettes

Les créances et dettes sont évaluées à leur valeur nominale. Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu d'après les informations connues à la date d'arrêté des comptes.

Les créances et dettes en monnaies étrangères sont converties et comptabilisées en euros sur la base des cours du change à la clôture de l'exercice. Les pertes et gains latents constatés par rapport aux montants précédemment comptabilisés sont inscrits au bilan en écarts de conversion. Les créances et dettes en monnaies étrangères bénéficiant d'une couverture de change spécifique sont comptabilisées en euros et au cours fixé par cette couverture. Les pertes de change latentes donnent lieu à la constitution d'une provision pour risque.

2.5. Instruments financiers

La société utilise des instruments dérivés pour couvrir ses risques de change et de taux d'intérêt. Les instruments dérivés utilisés consistent essentiellement en contrats de change à terme.

Les risques couverts concernent des créances, des dettes et des engagements fermes en monnaies étrangères, des transactions prévisionnelles en monnaies étrangères, des ventes et des achats prévisionnels de matières premières.

Le mode de comptabilisation des instruments dérivés varie selon qu'ils sont désignés comme éléments de couverture d'engagements fermes ou de couverture de flux de trésorerie.

La société comptabilise les reports/dépôts des opérations de change (terme et swap) à leur cours de clôture.

Le règlement ANC n° 2015-05 prévoit principalement :

- La généralisation de la comptabilité de couverture dès lors qu'une relation de couverture est identifiée en gestion ;
- Un nouveau choix comptable pour la comptabilisation de la prime d'option et du report / déport ;
- La comptabilisation des opérations de couverture dans la même rubrique que l'élément couvert ;
- Davantage d'informations en annexe sur les stratégies de couverture ;
- L'établissement de la position globale de change devise par devise ; et
- La comptabilisation à la juste valeur des « positions ouvertes isolées ».

2.5.1. Couverture d'engagements fermes

Lorsque les opérations de change à terme ont pour objet de couvrir des engagements fermes, les résultats de change latents calculés à la clôture sur la couverture et l'élément couvert sont enregistrés directement en résultat financier.

Constituent des engagements fermes :

- les commandes fermes et les commandes issues de contrats cadre définissant une quantité spécifique et un prix donné ainsi qu'une échéance, sans toutefois nécessairement mentionner l'échéancier global des paiements (les contrats cadres ne sont pas eux-mêmes des engagements fermes) ;
- de manière générale, toute commande future (achat ou vente) dont la quantité, le prix et l'échéance sont connus ; et
- les avances à long terme consenties aux filiales.

2.5.2. Couverture de flux de trésorerie

Cette désignation concerne les couvertures de flux de trésorerie futurs probables : achats et ventes prévisionnels en monnaies étrangères, achats prévisionnels de matières premières. L'élément couvert de nature hautement probable n'est pas valorisé au bilan. Il en est de même pour l'instrument dérivé de couverture.

2.6. Comptes courants financiers

Les comptes courants financiers sont présentés au poste « Autres créances » lorsqu'ils sont à l'actif. Dans le cas contraire, ils figurent au passif dans les « Autres dettes ».

2.7. Provisions pour risques et charges

Conformément au règlement ANC 2014-03 relatif aux passifs, une provision pour risques et charges est constituée dès lors qu'il existe une obligation à l'égard d'un tiers à la date de clôture, cette obligation pouvant être légale, contractuelle ou implicite, et doit faire l'objet d'une sortie probable de ressources au bénéfice de ce tiers sans contrepartie au moins équivalente attendue après la date de clôture. Cette sortie de ressources doit pouvoir être estimée avec une fiabilité suffisante pour pouvoir constituer une provision.

2.8. Avantages du personnel

Les prestations servies dans les avantages postérieurs à l'emploi sont distinguées selon que le niveau des prestations dépend :

- soit de cotisations faites par le salarié (régimes à dits à « cotisations définies ») ;
- soit d'un niveau d'engagement défini par l'entreprise (régimes dits à « prestations définies »).

Pour les régimes à cotisations définies, les paiements sont constatés en charges de la période à laquelle ils sont liés.

Pour les régimes à prestations définies, la société comptabilise la totalité du montant de ses engagements en matières de retraite, préretraite, indemnités de départs, couverture sociale, médailles du travail, prévoyance et autres engagements assimilés, tant pour le personnel actif que pour le personnel retraité, sous déduction des actifs de couverture et des montants non reconnus (écarts actuariels et coûts des modifications de régimes).

Les coûts des prestations sont estimés en utilisant la méthode des unités de crédit projetées : selon cette méthode, les droits à prestation sont affectés aux périodes de service en fonction de la formule d'acquisition des droits du régime. Si les services rendus au cours d'exercices ultérieurs aboutissent à un niveau de droits à prestations supérieur de façon significative à celui des exercices antérieurs, l'entreprise doit affecter les droits à prestations sur une base linéaire.

Le montant des paiements futurs correspondant aux avantages accordés aux salariés est évalué sur la base d'hypothèses d'évolution des salaires, d'âge de départ, de probabilité de versement. Ces paiements futurs sont ramenés à leur valeur actuelle en utilisant un taux d'actualisation déterminé en fonction :

- soit des taux des emprunts obligataires de durée équivalente à celle des passifs sociaux de la société émis par les entreprises de première catégorie ;
- soit des emprunts d'Etat de même durée et des primes de risque observées sur les émissions obligataires des entreprises industrielles et commerciales de première catégorie.

Les écarts actuariels (variation de l'engagement et des actifs financiers due aux changements d'hypothèses et écarts d'expérience) sont étalés sur la durée de vie active résiduelle moyenne attendue du personnel participant à ces régimes, pour la partie excédant de plus de 10% la plus grande des valeurs suivantes :

- Valeur actualisée de l'obligation à la date d'ouverture au titre des prestations définies ;
- Juste valeur des actifs du régime à la date d'ouverture.

Les coûts des modifications de régime sont étalés sur la période d'acquisition des droits.

Les coûts relatifs aux avantages du personnel (retraites et autres avantages similaires), sont scindés en deux catégories :

- La charge de désactualisation de la provision, nette du rendement des actifs de couverture, est portée en résultat financier ;
- La charge correspondant au coût des services rendus, l'amortissement des services passés et l'amortissement des écarts actuariels est comptabilisé dans le résultat d'exploitation.

2.9. Provisions pour fin de cycle

Les provisions pour opérations de fin de cycle présentées sont hors loi déchets du 28 juin 2006 (programme relatif à la gestion durable des matières et déchets radioactifs). Elles sont actualisées en appliquant aux flux de trésorerie prévisionnels positionnés par échéance, un taux d'inflation et un taux d'actualisation.

Pour les opérations de réaménagement de sites, Orano Mining a retenu au 31 décembre 2023 un taux d'inflation de 2,00 % et un taux d'actualisation de 4,41 % pour les installations classées ICPE (contre respectivement 2,35 % et 5,19 % au 31 décembre 2022) et un taux d'inflation de 2,00 % et un taux d'actualisation de 0,00 % pour les sites miniers (contre respectivement 2,35 % et 0,00 % au 31 décembre 2022) .

Pour les provisions de démantèlement des installations, Orano Mining a retenu au 31 décembre 2023 un taux d'inflation de 2,00 % et un taux d'actualisation de 4,41 % (contre respectivement 2,35 % et 5,19 % au 31 décembre 2022).

2.10. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires comprend les ventes d'uranium, les opérations d'échange de matières et les prestations de services. Le chiffre d'affaires est constaté lors du transfert de propriété vers le client. Pour les prestations de service, le chiffre d'affaires est constaté à la réalisation de ces dernières.

2.11. Résultat exceptionnel

Les éléments des activités ordinaires même exceptionnels, par leur fréquence ou leur montant, ont été maintenus en résultat courant. Seuls les éléments ne se rapportant pas aux activités ordinaires de la société ont été comptabilisés dans le résultat exceptionnel, ainsi que les opérations pour lesquelles le Plan Comptable Général a spécifiquement prévu la comptabilisation à ce niveau du compte de résultat (provisions réglementées, reprises de subventions d'équipement, résultats sur cessions de certains actifs...).

2.12. Informations fiscales

Depuis le 1^{er} septembre 2017, Orano SA s'est constituée, en application de l'article 223A du code général des impôts seule redevable de l'impôt sur les sociétés dû pour l'ensemble des résultats du groupe formé par elle et ses filiales dont elle détient 95% au moins du capital. Ce régime continue de s'appliquer pour l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Les relations entre Orano SA et ses filiales intégrées sont régies par une convention d'intégration fiscale établie selon le principe de neutralité qui définit notamment les modalités de répartition des impôts concernés par l'intégration fiscale et les règles applicables en cas de sortie. Orano Mining fait partie du périmètre de cette intégration fiscale

Il est rappelé par ailleurs que les relations entre Orano Mining et Orano SA au titre de la période où Orano Mining faisait partie du périmètre de l'intégration fiscale constituée autour d'Areva SA, c'est-à-dire jusqu'au 31 décembre 2016 inclus, sont régies par une convention de sortie qui a mis fin à la convention d'intégration fiscale qui existait jusqu'alors. Cette convention de sortie limite la responsabilité d'Orano Mining (ex Areva Mining) envers Areva SA aux conséquences que subirait cette dernière du fait d'une remise en cause, sur la période antérieure au 31 décembre 2016, des résultats d'Areva Mining ou de ses crédits d'impôts pris en compte pour la détermination du résultat d'ensemble ou des crédits d'impôts d'ensemble ».

3. CHANGEMENTS DE METHODES COMPTABLES

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

4. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement postérieur à la clôture susceptible d'avoir une incidence significative sur les comptes de la société n'a été identifié.

5. NOTES SUR LE BILAN

5.1. Valeurs brutes des Immobilisations incorporelles et corporelles

<i>En milliers d'euros</i>	<i>Note annexe</i>	2022	Fusion Apport Scission	Augmentation	Diminution par cession	Virements de poste à poste	2023
Frais de recherche et développement							
Concessions, brevets et droits similaires		11 462			1 168	11	10 305
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles		102 219			226	10	102 004
Immobilisations incorporelles en cours				308			308
Avances & Acomptes sur Immobilisations incorporelles							
Total immobilisations incorporelles		113 681		308	1 394	21	112 617
Terrains		16 771		5	46	50	16 780
Constructions							
- Sur sol propre		41 911					41 911
- Sur sol d'autrui		38					38
- Constructions, installations générales, agencements		2 782				81	2 863
Installations techniques, matériel et outillage industriel							
- Installations techniques, matériel et outillage industriel		14 422		63	595	2 371	16 262
- Actifs de démantèlement		3 572		7	978	289	2 890
Autres immobilisations corporelles :							
- Inst. générales, agencements, aménagements divers		4 378			62	250	4 566
- Matériel de transport		1 117		106	14	-45	1 164
- Matériel de bureau et informatique, mobilier		3 690		25	236	143	3 621
- Emballages récupérables et divers		13			13		
- Immobilisations corporelles en cours		6 608		11 149		-2 871	14 886
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles		78		33	69		42
Total immobilisations corporelles		95 380		11 388	2 014	268	105 022
Total général		209 061		11 696	3 408	289	217 639

Les mises en services à hauteur de 2 871 milliers d'euros concernent pour 1 418 milliers d'euros le Centre d'Innovation de Métallurgie Extractive (projet CIME) et pour 1 453 milliers d'euros le Projet Batteries, tous les deux situés à Bessines.

Les diminutions à hauteur de 3 408 milliers d'euros concernent pour 978 milliers d'euros les actifs de démantèlement, le reste correspondant à des Mises au rebut, des cessions de terrains .

L'augmentation des immobilisations en cours pour 11 149 milliers d'euros correspond essentiellement au projet batteries

5.2. Amortissements et dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles

<i>En milliers d'euros</i>	<i>Note annexe</i>	2022	Fusion Apport Scission	Augmentati on	Diminution	Virements de poste à poste	2023
Frais de recherche et développement							
Concessions, brevets et droits similaires		11 351		73	1 168		10 256
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles		102 259		4	226		102 037
Immobilisations incorporelles en cours							
Avances & Acomptes sur Immobilisations incorporelles							
Total immobilisations incorporelles		113 610		77	1 394		112 293
Terrains		12 162		391	97		12 456
Constructions :							
- Sur sol propre		7 811		1 519	126		9 204
- Sur sol d'autrui		38					38
- Constructions, installations générales, agencements		2 290		121			2 411
Installations techniques, matériel et outillage industriel :							
- Installations techniques, matériel et outillage industriel		11 195		891	594	-45	11 537
- Actifs de démantèlement		1 822		99	976	-289	1 235
Autres immobilisations corporelles :							
- Inst. générales, agencements, aménagement divers		2 600		255	71		2 784
- Matériel de transport		999		14	14	45	955
- Matériel de bureau et informatique, mobilier		2 969		180	241		2 907
- Emballages récupérables et divers		13			13		
- Immobilisations corporelles en cours							
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles							
Total immobilisations corporelles		41 898		3 470	2 132	-289	43 526
Total général		155 508		3 547	3 526	-289	155 819

Les dotations concernent essentiellement le Centre d'Innovation de Métallurgie Extractive (projet CIME) et le projet Batteries situés à Bessines.

Les diminutions concernent essentiellement les actifs de démantèlement, des cessions de terrains et des mises au rebut .

5.3. Immobilisations financières

<i>En milliers d'euros</i>	<i>Note annexe</i>	2022	Fusion Apport Scission	Augmentation	Diminution	Virements de poste à poste	2023
Participations		2 007 215		61			2 007 276
Créances rattachées à des participations	5.3.1	185 635		41 960	5 257		222 338
Actifs financiers de couverture des OFC							
Autres titres immobilisés		78					78
Prêts							
Autres immobilisations financières							
- Créances de démantèlement							
- Actifs de démantèlement - Part Tiers							
- Divers immobilisations financières	5.3.2	240			76		164
Total immobilisations financières		2 193 167		42 021	5 332		2 229 855

5.3.1 L'augmentation du poste créances rattachées à des participations correspond essentiellement à des avances consenties auprès des filiales d'Orano Mining et leur réévaluation pour celles en devises.

5.3.2 Variation des dépôts et cautionnements essentiellement chez "Business France" pour les VIE (volontariat international en Entreprise).

5.4. Dépréciations des immobilisations financières

<i>En milliers d'euros</i>	<i>Note annexe</i>	2022	Fusion Apport Scission	Augmentation	Diminution	Virements de poste à poste	2023
Participations	5.4.1	848 930		6	73 146		775 790
Créances rattachées à des participations	5.4.2	185 635		41 919	5 511		222 043
T.I.A.P.							
Autres titres immobilisés		77					77
Prêts							
Autres immobilisations financières							
- Créances de démantèlement							
- Actifs de démantèlement - Part Tiers							
- Divers immobilisations financières							
Total immobilisations financières		1 034 642		41 925	78 657		997 910

5.4.1. Sur la ligne « participations », les variations correspondent aux dépréciations complémentaires ou reprises sur les titres des filiales d'Orano Mining (dont une reprise pour CFMM à hauteur de 57 158 milliers d'euros).

5.4.2. Dépréciations complémentaires correspondant essentiellement à la dépréciation des avances consenties en 2023 auprès de ses filiales

5.5. Stocks et en-cours

<i>En milliers d'euros</i>	Note annexe	2023	2022
Matières premières et approvisionnements			
Dépréciations			
Net			
En-cours de production		18	19
Dépréciations			
Net		18	19
Produits intermédiaires et finis	5.5.1	238 067	146 305
Dépréciations	5.5.2	-39 651	
Net		198 417	146 305
Marchandises			
Dépréciations			
Net			
TOTAL STOCKS NETS		198 435	146 324

5.5.1 Les variations de stock de produits intermédiaires et finis entre 2022 et 2023 s'expliquent par les variations liées à l'activité de l'année.

L'uranium mis à disposition d'Orano Mining au travers des contrats de location avec transfert de propriété est comptabilisé en stock en contrepartie d'une dette opérationnelle et à contrario quand Orano Mining met à disposition de tiers de l'uranium, celui-ci est comptabilisé en créance opérationnelle, contrepartie compte de stock (cf. § 2.3 règles et méthodes comptables et § 5.12 état des créances et dettes)

5.5.2 La dotation correspond à des pertes potentielles sur des contrats de ventes d'Uranium

5.6. État des créances

<i>En milliers d'euros</i>	Note Annexe	Montant Brut	Echéances à 1 an au plus	Echéances à plus d'1 an
Actif immobilisé				
Créances rattachées à des participations	5.6.1	222 338		222 338
Prêts				
Autres immobilisations financières :				
- Créances de démantèlement				
- Actifs de démantèlement - Part Tiers				
- Divers immobilisations financières		164		164
Total créances immobilisées		222 502		222 502
Actif circulant				
Avances et acomptes versés sur commandes		14 901	14 901	
Créances de l'actif circulant				
Clients douteux		661		661
Autres créances Clients	5.6.2	96 073	96 073	
Personnel et comptes rattachés		16	16	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		68	68	
Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfices		3 911	3 911	
- Taxe sur la valeur ajoutée		3 418	3 418	
- Autres impôts, taxes et versements assimilés		469	469	
- Etat et collectivités divers	5.6.3	11 249	1 893	9 356
Groupe et associés	5.6.4	9 508	9 508	
Débiteurs divers et autres créances	5.6.5	14 790	2 509	12 281
Total créances brutes actif circulant		140 163	117 865	22 298
Charges constatées d'avance		1 623	1 623	
TOTAL DES CRÉANCES BRUTES		379 189	134 390	244 800

5.6.1. Concerne les avances long terme consenties aux filiales d'Orano Mining

5.6.2. Ces montants dépendent de l'échéancier des créances clients ou factures à établir à la clôture de l'exercice

5.6.3. Ces montants correspondent aux subventions restant à recevoir

5.6.4. Correspond au compte courant Financier et à Intégration fiscale (solde de l'impôt sur les sociétés et des crédits d'impôt à recevoir d'Orano SA)

5.6.5. Correspond essentiellement à 7 622 milliers d'euros pour la réhabilitation du site de la Cominak, et 4 658 à recevoir de la Somair au titre des dépenses d'exploration sur les sites de Grand Artois et de Tamaris Sud

5.7. Produits à recevoir

<i>En milliers d'euros</i>	Note Annexe	2023	2022
Immobilisations financières			
Créances rattachées à des participations			
Autres immobilisations financières			
Total immobilisations financières			
Créances de l'actif circulant			
Clients et comptes rattachés	5.7.1	28 478	16 965
Personnel et comptes rattachés			0
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			0
Etat et autres collectivités publiques			
Débiteurs divers et autres créances	5.7.2	4 659	1 967
Total créances actif circulant		33 136	18 932
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités			
TOTAL DES PRODUITS À RECEVOIR		33 136	18 932

5.7.1. Ce poste inclut les factures à établir vis à vis des filiales et des clients externes.

5.7.2. Remboursement à recevoir sur les dépenses d'exploration engagées pour les sites du Grand Artois et de Tamaris Sud

5.8. Trésorerie

<i>En milliers d'euros</i>	Note Annexe	2023	2022
Autres valeurs mobilières de placement			
Dépréciations			
Instruments de trésorerie			
Disponibilités	5.8.1	929	863
TOTAL TRÉSORERIE		929	863

5.8.1. Les disponibilités sont constituées essentiellement des soldes des comptes bancaires des établissements stables à l'étranger.

5.9. Capitaux propres

<i>En milliers d'euros</i>		2022	Change. de méthode	Affectation du résultat	Apport scission	Résultat de l'exercice	Augment.	Diminut.	2023
Capital souscrit	5.9.1	25 207							25 207
Primes liées au capital social		227 118							227 118
Réserve légale		2 521							2 521
Réserves statutaires ou contractuelles									
Autres Réserves									
Report à nouveau	5.9.2	168 319		-132 703					35 616
Résultat de l'exercice	5.9.2	-132 703		132 703		-280 186			-280 186
Subventions d'investissements nettes	5.9.3	6 666					3 319	42	9 943
Provisions réglementées		0							0
TOTAL CAPITAUX PROPRES		297 128		0		-280 186	3 319	42	20 219

5.9.1. Soit 25 207 343 actions à 1 euro chacune, exclusivement détenues par Orano SA.

5.9.2. Affectation du résultat au 31 décembre 2022 (décision de l'Assemblée Générale mixte en date du 03 avril 2023)

5.9.3. Correspond au Projet batteries

5.10. Provisions pour risques et charges

<i>En milliers d'euros</i>	Note Annexe	2022	Apport scission	Changement de méthode	Augment.	Diminution	Reclass.	2023
Provisions pour risques								
Provisions pour litiges		278				20		258
Provisions pour garantie données aux clients								
Provisions pour pertes à terminaison	5.10.1	185 940			150 372			336 312
Provisions pour impôts								
Provision pour perte de change		420			673			1 093
Autres provisions pour risques	5.10.2	62 798			41 890	4 634		100 053
Provisions pour risques		249 436			192 936	4 654		437 717
Provisions pour charges								
Provisions pour retraites, et obligations similaires	5.11.	6 408			1 734	1 692		6 449
Provisions pour impôts								
Provisions pour achèvement des travaux								
Provisions pour charges à encourir								
Provisions pour réaménagement des sites miniers	5.10.3	55 563			11 702	6 170		61 095
Provisions pour fin de cycle		5 338			343	1 714		3 967
Provisions pour décontamination des outillages								
Autres provisions pour charges	5.10.4				30 466			30 466
Provisions pour charges		67 308			44 245	9 576		101 977
Total provisions pour risques et charges		316 744			237 180	14 230		539 694
Dont dotations et reprises								
- d'exploitation					192 443	10 161		
- financières					45 908	5 245		
- exceptionnelles					-	-		

5.10.1 La dotation (perte à terminaison) correspond à des pertes potentielles sur des contrats de ventes d'Uranium

5.10.2 La dotation correspond à l'engagement de financement du réaménagement de la filiale COMINAK

5.10.3 Les dotations sont liées à une variation de devis et les reprises correspondant aux coûts engagés sur l'exercice et à l'impact des changements de taux liés à l'inflation.

5.10.4 La dotation est en lien avec l'engagement sociétal, en application de l'accord de partenariat global avec l'État du Niger

5.11. Provisions pour retraites, pensions et obligations similaires

La société verse à ses salariés qui partent à la retraite une indemnité de fin de carrière qui est fonction de leur rémunération et de leur ancienneté. Par ailleurs, elle verse des médailles du travail, des rentes de préretraite, et des compléments de retraite garantissant des ressources contractuelles à certains salariés.

Orano Mining accorde également d'autres avantages après la retraite tels que le remboursement des frais médicaux. Ces régimes, dits à prestations définies, sont comptabilisés conformément aux principes comptables définis dans la note « A - Principes et méthodes comptables ».

Orano Mining fait appel à un actuair indépendant pour évaluer ses engagements chaque année.

Ces engagements sont couverts pour tout ou partie par des contrats souscrits auprès de compagnies d'assurances. Les engagements et les actifs en couverture sont évalués de manière indépendante. La différence entre l'engagement et la couverture fait ressortir une insuffisance ou un excédent de financement. En cas d'insuffisance, une provision est enregistrée.

Provisions pour retraites et autres avantages au personnel

<i>Rapprochement avec le bilan (en milliers d'euros)</i>	2023	2022
Indemnités de fin de carrière	9 550	9 248
Retraites supplémentaires	-3 976	-3 772
Préretraites	153	189
Frais Médicaux et Prévoyance	593	621
Médaille du travail	129	122
Total	6 449	6 408

Les principales hypothèses actuarielles utilisées pour l'évaluation sont les suivantes :

	2023	2022
Inflation	2,20 %	2,20 %
Taux d'actualisation	3,30 %	3,30 %
Revalorisation du Plafond de la Sécurité Sociale (net d'inflation)	0,80 %	0

- Tables de génération et de mortalité utilisées
 - Table de génération pour les rentes
 - INSEE Hommes/Femmes 2000-2002 pour les capitaux
- Age de départ à la retraite pour les cadres 65 ans et 62 ans pour les non cadres
 - Taux de sortie moyen

AGE	Non cadres	Cadres
< 30 ans	0,77%	3,98%
30 - 39 ans	0,55%	3,45%
40-49 ans	0,43%	1,60%
50 - 54 ans	0,34%	0,00%
> 54 ans	0,00%	0,00%

- Hypothèse d'augmentation de salaire retenue (hors inflation)

AGE	Non cadres	Cadres
< 30 ans	1,25%	1,70%
30 - 39 ans	1,25%	1,50%
40-49 ans	1,00%	1,15%
> 50 ans	0,50%	0,50%

Analyse du montant net comptabilisé :

<i>En milliers d'euros</i>	IFC	Retraite supplémentaire	Préretraites	Frais Médicaux	Médailles du Travail	2023
Dette actuarielle	12 021	16 419	390	25	127	28 982
Juste valeur des actifs de couverture	–	-18 102	–	–	–	-18 102
Ecart actuariels non comptabilisés	-2 583	-2 303	-237	578	–	-4 545
Coût des services passés non comptabilisés	112	–	–	–	2	114
Montant net comptabilisé	9 550	-3 986	153	603	129	6 449

Analyse de la charge de l'exercice :

<i>En milliers d'euros</i>	IFC	Retraite supplémentaire	Préretraites	Frais Médicaux	Médailles du Travail	2023
Coût des services rendus de la période	688	–	–	1	6	695
Coût sur actualisation	405	522	15	2	4	948
Rendement attendu des actifs de couverture	–	-610	–	–	–	-610
Amortissement des pertes ou gains actuariels	86	–	36	-29	–	93
Amortissement des Coût / (gains) de modifications de régime	-3	–	–	–	–	-3
Total de la charge de l'exercice	1 176	-88	51	-26	10	1 123

Analyse de la provision :

<i>En milliers d'euros</i>	2023	2022
Solde à l'ouverture	6 408	6 571
Charge totale	1 123	1 043
Cotisations et prestations payées	-1 082	-1 206
Changement de méthode	–	–
Solde comptabilisé au 31 décembre	6 449	6 408

La loi 2023-270 du 14 avril 2023 de financement rectificative de la sécurité sociale pour 2023 allonge de 62 à 64 ans l'âge légal de départ à la retraite.

L'impact de cette réforme sur l'engagement de retraite est non significatif compte tenu des hypothèses actuarielles, notamment, les effets sur la probabilité de présence du salarié au moment du départ en retraite et l'augmentation de la période d'actualisation.

5.12. État des dettes

<i>En milliers d'euros</i>	Note Annexe	Montant Brut	Echéances à 1 an au plus	Echéances de 1 à 5 ans	Echéances à plus de 5 ans
Dettes financières					
Emprunts obligataires convertibles					
Autres emprunts obligataires					
Emprunts, dettes auprès des établissements de crédit		10	10		
Emprunts et dettes financières divers :	5.12.1	356 252	56 252	300 000	
Total dettes financières		356 262	56 262	300 000	
Avances et acomptes reçus sur commandes					
		30	30		
Autres dettes					
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5.12.2	567 742	44 312	338 350	185 080
Dettes fiscales et sociales :					
- Personnel et comptes rattachés		12 443	5 880	6 563	
- Sécurité sociale et autres organismes sociaux		6 907	4 018	2 888	
- Etat et autres collectivités publiques :					
. Taxe sur la valeur ajoutée		1 140	1 140		
. Autres impôts et taxes		2 427	2 253	174	
. Impôts sur les bénéfices		94	94		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Groupe et associés	5.12.3	100 779	4 573	49 876	46 330
Autres dettes		7 863	4 254	3 609	
Instruments de trésorerie	5.12.4	24 195	11 259	12 936	
Total autres dettes		723 589	77 783	414 396	231 410
Produits constatés d'avance		503	503		
Total produits constatés d'avance		503	503		
TOTAL DES DETTES BRUTES		1 080 384	134 578	714 396	231 410

5.12.1 Emprunt souscrit au 18 décembre 2023 auprès d'Orano SA .

5.12.2 Les principaux postes fournisseurs évoluent en fonction de l'activité et comprennent également, pour les montants à plus d'un an, l'uranium mis à disposition d'Orano Mining et comptabilisé en stock.

5.12.3 Comprend notamment des avances long terme reçues de clients.

5.12.4 Comprend le report/déport des couvertures de change.

5.13. Charges à payer

<i>En milliers d'euros</i>	Note Annexe	2023	2022
Dettes financières			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts, dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers	5.12.1	1 192	1 908
Total dettes financières		1 192	1 908
Autres dettes			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5.13.1	514 717	271 692
Dettes fiscales et sociales		19 747	19 203
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		664	742
Autres dettes			
Total autres dettes		535 129	291 637
TOTAL DES CHARGES À PAYER		536 320	293 545

5.12.1 Intérêts courus sur emprunt souscrit au 18 décembre 2023 auprès d'Orano SA .

5.13.1 Le poste « Dettes fournisseurs et comptes rattachés » évolue en fonction de l'activité (cf.5.13.2) et comprend également l'uranium mis à disposition d'Orano Mining qui est comptabilisé en stock.

6. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

6.1. Chiffre d'affaires

<i>En milliers d'euros</i>	2023	2022
Afrique	4 082	14 460
Amérique	145 302	133 266
Asie	395 994	346 008
Europe	13 829	4 484
France	604 606	755 783
TOTAL	1 163 813	1 254 001

6.2. Charges de personnel

Les sociétés du groupe Orano ont signé le 31 mars 2017 un accord dérogatoire au régime général de la formule légale de participation. Cette participation groupe est fixée à 3% du résultat opérationnel consolidé du groupe.

Cet accord de participation Groupe se cumule avec l'accord d'intéressement en vigueur.

Un nouvel accord d'intéressement a été signé en 2022 pour les années 2022 à 2024.

Les charges de personnel d'un montant de 44 539 milliers d'euros, correspondent à un effectif moyen de 337 personnes pour 2023 contre 318 pour 2022.

La répartition par catégorie socioprofessionnelles est la suivante :

	2023	2022
Cadres et ingénieurs	218	187
Agents de maîtrise et techniciens	119	131
Employés		
TOTAL	337	318

Le montant des charges de personnel comprend la totalité des charges encourues par la société à ce titre.

La charge de participation provisionnée à la clôture de l'exercice s'élève à : 530 milliers d'euros (dont 442 milliers d'euros de brut et 88 milliers d'euros pour le forfait social au taux de 20%).

6.3. Dotations et reprises d'exploitation

<i>En milliers d'euros</i>	Note Annexe	Dotations		Reprises	
		2023	2022	2023	2022
Amortissements					
Immobilisations incorporelles		77	96		
Immobilisations corporelles		3 370	3 207		
Actifs coûts démantèlement		99	86		
Charges à répartir					
Total des amortissements	5.2	3 545	3 390		
Dépréciation et provisions					
Immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles				237	280
Actif circulant					
. Stocks et en cours		39 651			
. Autres actifs		12	29		
Total dépréciations et provisions	5.5	39 663	29	237	280
TOTAL Provisions pour risques et charges	5.10	192 443	187 129	10 161	8 479
TOTAL AMORTISSEMENTS, DÉPRÉCIATIONS ET PROVISIONS		235 652	190 547	10 398	8 759

6.4. Dépenses de recherche et développement

Les dépenses de recherche et développement comptabilisées en charges pour 2023 sont de 22 millions d'euros et sont incluses dans le poste « Autres achats et charges externes »

6.5. Résultat Financier

Le résultat financier négatif de 31 347 milliers d'euros se décompose de la manière suivante :

<i>En milliers d'euros</i>	2023	2022
Total dividendes sur titres de participations <i>(Cf. détail dans le tableau des filiales et participations)</i>	82 237	41 832
Dotations / reprises		
Dépréciations nettes titres de participations	73 140	44 264
Dotations nettes dépréciations avances long terme	-81 959	-39 868
Désactualisation des provisions à long terme	-2 083	12 139
Désactualisation des provisions pour retraites	-339	-93
Changement de taux sur provisions de fin de cycle	-35	-366
Autres dotations / reprises financières	-	-76
Total Dotations / reprises	-11 277	15 999
Résultat de change		
Résultat de change	-14 513	-36 233
Total change	-14 513	-36 233
Charges nettes d'intérêts		
Produits d'intérêts sur avances long terme	23 034	12 857
Produits de taux des actifs de couverture des opérations de fin de cycle	-	-
Désactualisation nette des provisions de fin de cycle	-277	-199
Intérêts des emprunts	-23 130	-10 049
Intérêts sur avances clients	-16 056	-27 680
Charge nette de report déport sur instruments financiers	-12 206	-14 830
Autres	3 534	751
Total charges nettes d'intérêts	-25 100	-39 149
TOTAL	31 347	-17 551

6.6. Résultat Exceptionnel

Le résultat exceptionnel est négatif de -13 734 milliers d'euros. Il est essentiellement composé pour 18 439 milliers d'euros correspondant à l'intérêt supplémentaire de Kazatomprom, et d'un produit de 4 658 milliers d'euros à recevoir de la Somair au titre des dépenses d'exploration sur les sites de Grand Artois et de Tamaris Sud.

6.7. Impôts sur les Bénéfices

L'impôt de -4 338 milliers d'euros figurant au compte de résultat se décompose de la manière suivante :

- Impôt au taux de droit commun (régul 2022) - 828 milliers d'euros
- Crédit d'Impôt Recherche et autres crédits d'impôts 2023 - 2 896 milliers d'euros
- Crédit d'Impôt Recherche et autres crédits d'impôts (régul 2022) - 1 198 milliers d'euros
- Crédit impôt Étranger 2023 non récupérable 138 milliers d'euros
- Charges à payer IS/Contrôle fiscaux 2016 à 2019 446 milliers d'euros

6.8. Situation fiscale différée ou latente

<i>En milliers d'euros</i>	Note annexe	2023	2022
Bases d'accroissement de la dette future d'impôt			
Provisions réglementées		0	
Subventions d'investissement		9 943	6 666
Ecart d'évaluation négatif des actifs financiers dédiés aux OFC			
Ecart de conversion actif		1 017	344
Autres charges déduites d'avance		0	
Plus value à long terme en sursis d'imposition			
Total bases d'accroissement de la dette future d'impôt		10 960	7 009
Total passif d'impôt futur (1)		2 830	1 810
Bases d'allègement de la dette future d'impôt			
Amortissements des logiciels			
Pertes potentielles sur contrat à long terme		366 778	185 940
Provisions pour retraites et obligations similaires		6 320	6 286
Autres risques et charges provisionnés		28 770	24 424
Dépréciations d'actifs		151 290	113 884
Charges à payer		4 031	4 343
Ecart d'évaluation positifs des actifs financiers dédiés aux OFC			
Ecart de conversion passif		2 254	6 837
Autres produits taxés d'avance		6 260	3 752
Déficits reportables période d'intégration			
Déficits reportables hors période d'intégration			
Total bases allègement de la dette future d'impôt		565 703	345 466
Total actif d'impôt futur (1)		146 093	89 217
SITUATION FISCALE NETTE		-143 262	-87 406
<i>(1) Taux d'impôt</i>		<i>25,83 %</i>	<i>25,83 %</i>
<i>Dont taux normal d'impôt sur les sociétés</i>		<i>25,00 %</i>	<i>25,00 %</i>
<i>Contribution sociale sur l'impôt</i>		<i>3,30 %</i>	<i>3,30 %</i>
<i>Contribution exceptionnelle sur l'impôt</i>			

7. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

7.1. Instruments financiers et exposition aux risques du marché

Les risques de change induits par l'activité industrielle et commerciale d'Orano Mining sont gérés selon les principes décrits ci-après :

- **Objectifs généraux et gestion du risque de contrepartie :**

La gestion des risques de taux, de change et de matières premières est centralisée au niveau de la maison mère Orano mais certaines opérations avec des filiales de Orano Mining, initiées avant la mise en place de politiques/procédures instaurant la vocation centralisatrice de la trésorerie, peuvent encore figurer avec Orano Mining comme centralisateur avant exécution sur le marché.

Orano Mining utilise des instruments financiers dérivés pour gérer son exposition aux risques de cours de change, de taux d'intérêts, de cours de matières premières et du cours de certains titres cotés. Ces instruments sont généralement qualifiés de couvertures d'actifs, de passifs ou d'engagements spécifiques du Groupe.

Orano Mining gère le risque de contrepartie associé à ces instruments au moyen d'une centralisation des engagements et de procédures Orano spécifiant par nature les limites et qualités de contrepartie.

- **Gestion du risque de change :**

Orano Mining utilise les achats et ventes à terme de devises et autres produits dérivés pour couvrir :

- les risques transactionnels issus de créances, de dettes et d'engagements fermes hors bilan (commandes clients ou fournisseurs) ou de flux hautement probables (budgets d'achats ou de ventes). Ces derniers sont couverts dès leur naissance. Certaines expositions sont identifiées à l'aide d'un budget annuel ou pluriannuel et sont couvertes en pourcentage du budget ;
- les risques bilanciaux relatifs à des prêts à des filiales dans une devise autre que leur devise de comptabilisation quand un financement dans la devise dans laquelle elles opèrent n'a pas été mis en place.
- Les swaps de change sont utilisés par Orano Mining pour gérer sa trésorerie devises

<i>(Montants notionnels en milliers d'euros par date de maturité au 31 décembre 2023)</i>	< 1 an	1 à 2 ans	2 à 3 ans	3 à 4 ans	4 à 5 ans	> 5 ans	Total	Valeur de marché	Cours moyen
Contrats à terme de devises USD/EUR	276 018	235 294	167 421	58 824	–	–	737 557	-23 138	1,1649
Contrats à terme de devises JPY/EUR	36 200	–	–	–	–	–	36 200	-191	153,94
Total	312 218	235 294	167 421	58 824	–	–	773 757	-23 329	

7.2. Litiges et passifs éventuels

URAMIN

Les sociétés Orano SA et Orano Mining se sont constituées parties civiles, en juin 2018, dans le volet « acquisition » de l'instruction judiciaire ouverte dans l'affaire URAMIN. AREVA SA, l'ancienne holding du groupe AREVA, s'était portée partie civile dans le cadre de cette instruction à la suite d'un « avis à victime » reçu en 2015 de la part du juge d'instruction en charge de l'affaire. Le groupe Orano entend, au travers de la constitution de partie civile d'Orano SA et Orano Mining, assurer la défense de ses intérêts. L'instruction judiciaire est toujours en cours et aucune date concernant un éventuel jugement n'a été fixée à ce jour.

ENQUÊTES

La société a connaissance depuis le 28 novembre 2017 d'une enquête préliminaire ouverte par le Parquet National Financier fin juillet 2015 au sujet d'une opération de trading d'uranium réalisée en 2011. Elle a aussi appris, le 23 novembre 2020, l'ouverture d'une information judiciaire dans ce même dossier. Elle a aussi connaissance depuis le 27 août 2018, d'une enquête sur les circonstances de l'octroi de licences minières en Mongolie. Orano collabore avec les autorités judiciaires dans le cadre de ces procédures judiciaires, qui suivent leur cours. S'il s'avérait qu'il y a eu des détournements ou tout autre acte qui soit susceptible d'avoir porté préjudice au groupe, Orano intenterait les actions judiciaires nécessaires à la défense de ses intérêts.

PROCEDURES ET CONTENTIEUX FISCAUX

Le groupe comprenant des entités localisées dans différents pays, fait régulièrement face à des contrôles de la part des autorités fiscales et douanières. Plusieurs contrôles ainsi que des procédures ou contentieux en matière fiscale et douanières ont été engagés ou sont en cours devant ces mêmes autorités ou devant les tribunaux mais aucun ne devrait donner lieu ou n'a donné lieu à des charges fiscales matérielles pouvant avoir un impact significatif sur les états financiers. Le groupe considère qu'il dispose de solides moyens de défense et qu'il met en œuvre les procédures légales à sa disposition pour prévenir tout dénouement défavorable.

7.3. Parties liées

La Société entretient des relations significatives avec EDF, entreprise contrôlée par l'Etat français, qui portent sur des ventes de concentrés d'uranium.

Il n'existe pas de transaction significative avec des parties liées non conclues à des conditions normales de marché.

En outre, les transactions avec les parties liées comprennent les opérations courantes réalisées entre la Société et ses sociétés sœurs. Conformément aux dispositions du PCG, la Société ne communique aucune information sur ces transactions dans la mesure où elles sont expressément exclues de la liste des transactions requérant une information.

7.4. Engagements hors bilan

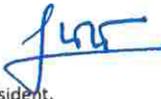
<i>en milliers d'euros</i>	Note annexe	Total	< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans
Engagements donnés					
Garanties de soumission					
Garanties de bonne exécution ou de bonne fin					
Garanties de restitution d'acomptes					
Garanties de dispense de retenues de garantie					
Garanties de "garantie après-vente"					
Garanties douanières					
Garanties environnementales					
Autres engagements liés à l'exploitation		415		415	
Total des engagements liés à l'exploitation		415		415	
Lettres de confort accordées					
Garanties et cautionnements accordés					
Nantissements accordés					
Hypothèques accordées					
Autres garanties de financement		278	278	—	
Total des engagements liés au financement		278	278	—	
Garanties de passif accordées					
Garanties de loyers accordés					
Autres engagements données					
Total des autres engagements donnés					
I. Total engagements donnés		693	278	415	
Engagements reçus					
Garanties de marché reçues					
Garanties de passif reçues					
Autres engagements reçus		2 729		2 729	
II. Total engagements reçus		2 729		2 729	
Engagements réciproques					
Commandes d'investissements		5 910	5 910		
Engagements d'achats fermes pluri-annuels					
Engagements de ventes fermes pluri-annuels					
Lignes de crédits autorisées non utilisées					
Loyers futurs minimaux de location simple					
Autres engagements réciproques					
III. Total engagements réciproques		5 910	5 910		

Le montant des garanties données pour les ICPE a été intégré dans les provisions pour réaménagement des sites.

7.5. Tableau des filiales et participations

en milliers d'euros

	Quote-part du capital détenu en %	Capital social (en milliers de devises)	Capitaux propres autres que le capital social (en milliers de devises)	Valeur comptable des titres détenus		Prêt et avances consentis et non remboursés	Montant des cautions et avals donnés	Chiffres d'affaires H.T. du dernier exercice clos (en milliers de devises)	Résultat du dernier exercice clos (en milliers de devises)	Dividendes encaissés
				Brute	Nette					
A - Renseignements détaillés concernant les filiales et participations (dont la valeur d'inventaire nette excède 1 % du capital de la société)										
1 - Filiales (plus de 50% de capital détenu)										
ORANO CANADA INC (KCAD)	90,63 %	831 231	-10 053	555 794	555 794			529 513	12 093	
ORANO RESSOURCES SOUTH AFRICA (KUSD)	96,95 %	1 608 216	-1 403 873	306 890	197 967			0	23 056	
CFMM (K€)	100,00 %	27 878	87 162	1 030 539	432 523			0	0	897
KATCO (KKZT)	51,00 %	6 680	152 542 538	730	730			146 648 803	65 993 755	80 840
URANGESELLSCHAFT (K€)	100,00 %	20 025	24 802	26 407	26 407			20 091	3 752	500
NURLIKUM Mining LLC (KUZS)	51,00 %	250 952 209	-234 607 118	12 836	12 836	19 190		0	-153 840 435	
COMUF (KXOF)	68,41 %	5 050 000	-40 995 924	13 423	0	54 052		0	-4 524 817	
COMINAK (KXOF)	69,00 %	3 500 000	-63 016 126	3 628	0			0	4 385 904	
ORANO GABON (KXOF)	99,97 %	32 223	-24 807	49 109	0	65		0	-25 237	
JORDANIAN AREVA RESSOURCES (KJOD)	50,01 %	100	-134	2 692	0	9		0	0	
2 - Participations (de 10% à 50% du capital détenu)										
SOMAIR (KXOF)	37,48 %	4 348 900	88 263 175	5 005	5 005			123 917 296	19 731 154	0
B - Renseignements globaux concernant les autres filiales et participations										
1 - Filiales non reprises au paragraphe A 1										
Filiales françaises				79	79					0
Filiales étrangères				145	145					
2 - Participations non reprises au paragraphe A 2										
Dans les sociétés françaises										
Dans les sociétés étrangères										



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

La présente annexe présente le bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2023, dont le total est de 1 642 551 milliers d'euros, et le compte de résultat qui dégage une perte de -280 186 milliers d'euros. Cet exercice a une durée de douze mois recouvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023.

Cette annexe comprend :

- Les faits marquants de l'exercice ;
- Les principes et méthodes comptables ;
- Les changements de méthodes comptables ;
- Les événements postérieurs à la clôture de l'exercice ;
- Les notes sur le bilan ;
- Les notes sur le compte de résultat ; et
- Les informations complémentaires.

Ces notes et tableaux font partie intégrante des comptes annuels arrêtés par le président le 16 février 2024.

Les comptes d'Orano Mining sont intégrés globalement dans les comptes consolidés d'Orano SA.

1 FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

1.1 Gouvernance

Par décision de l'Associé Unique du 28 juin 2023, Monsieur Xavier SAINT MARTIN TILLET a été nommé en qualité de Président de la Société en remplacement de Monsieur Nicolas MAES à compter du 10 juillet 2023 et pour une durée de quatre ans, soit jusqu'à la décision de l'Associé Unique qui en 2027 statuera sur les comptes de l'exercice 2026.

1.2 Activité

En 2023, les activités minières ont été impactées par les tensions sur les approvisionnements en matières premières causées par la crise en Ukraine, en particulier, les difficultés d'approvisionnements en acide au Kazakhstan ont limité la production de Katco.

En mars 2023, l'autorité de sûreté nucléaire canadienne (CNSC) a approuvé la demande de révocation de la licence d'exploitation de la mine et de l'usine de Cluff Lake, afin de permettre le transfert du site à la Province de la Saskatchewan. Fermé en 2002, le site réaménagé par Orano Canada est entièrement déclassé et libre d'accès au public depuis 2013.

Le 4 mai 2023, l'État du Niger et Orano Mining ont signé un Accord Global de Partenariat. Cet accord qui illustre la volonté du Niger et d'Orano Mining de renforcer durablement leurs liens, couvre plusieurs sujets parmi lesquels les modalités d'exploitation du projet Imouraren et l'apurement de la situation financière d'Imouraren SA, les conditions de poursuite de l'exploitation de la mine de Somaïr, les conditions de financement du réaménagement de Cominak et l'engagement sociétal d'Orano Mining au Niger. Il concilie la volonté du Niger de maximiser les retombées économiques et financières de l'exploitation des entreprises minières, de préserver la pérennité économique de Somaïr et de limiter l'impact socio-économique de la fermeture de Cominak.

Par ailleurs, le 26 juillet 2023, un coup d'État a renversé le Président en exercice au Niger avec son gouvernement. En réaction, la CEDEAO (Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest) a mis en place un embargo conduisant à la fermeture du principal corridor d'approvisionnement des sites miniers via le Bénin. Dans ce contexte, la Somaïr a mis en place un aménagement progressif de l'organisation du travail en anticipant ses activités de maintenance des installations de traitement de minerai et en maintenant aussi longtemps que possible les activités d'extraction de minerai à la mine. La sécurité d'approvisionnement des clients d'Orano Mining est toujours assurée grâce à la diversité de ses sources d'approvisionnement. En ce début d'année 2024, Somaïr teste des solutions logistiques alternatives fiables et conformes à ses règles de fonctionnement pour redémarrer progressivement ses activités. Le projet de réaménagement de Cominak continue conformément aux engagements du groupe et au planning. Il est financé à 100 % par le groupe. S'agissant d'Imouraren, les études se poursuivent.

1.3 Prises de participations et prises de contrôle significatives

Prises de participation

En application des dispositions de l'article L. 233-6 du Code de commerce, nous vous informons qu'au cours de l'exercice écoulé, la Société a acquis :

- en date 29 mars 2023, 100% du capital de la société Orano 10 renommée en date du 21 avril 2023 Orano Mining Expansion ;
- en date du 2 mai 2023, 100% du capital de la société Orano Batteries.

Prises de contrôle

En application des dispositions de l'article L. 233-6 du Code de commerce, nous vous informons qu'au cours de l'exercice écoulé, la Société a acquis

- en date 29 mars 2023, 100% du capital et des droits de vote de la société Orano 10 renommée en date du 21 avril 2023 Orano Mining Expansion ;
- en date du 2 mai 2023, 100% du capital et des droits de vote de la société Orano Batteries.

1.4 Programme Batteries de véhicules électriques

En 2020, le groupe Orano a décidé de lancer le projet de « recyclage des batteries » en menant des travaux de R&D avec le CEA Liten afin de développer un procédé innovant de recyclage des batteries de véhicules électriques Lithium-ion. Un laboratoire de recherche commun a été créé en janvier 2020, localisé sur le site du CEA à Grenoble (France). Dans ce cadre, le groupe Orano a décidé de rattacher ce programme à la BU Mines.

Les explorations, les premiers résultats, ainsi que l'évolution du marché favorable au recyclage des batteries de véhicules électriques, ont conduit à la décision du groupe de passer à l'échelle pré-industrielle mi-2021, avec l'installation de deux pilotes industriels, de pré-traitement et d'hydrométallurgie, au Centre d'innovation de métallurgie extractive (CIME) sur le site d'Orano Mining à Bessines-sur-Gartempe (France). L'objectif est de valider la robustesse du procédé pour un passage à l'échelle industrielle à partir de 2026, avec le soutien de partenaires industriels de l'écosystème des batteries.

Le programme Batteries a évolué au premier trimestre 2022, avec des premiers échanges avec XTC New Energy, filiale de XTC, leader dans la fabrication de Matériaux actifs de cathode (CAM) et de leurs précurseurs (P-CAM). Après un protocole d'accord en février 2022, des accords de joint-ventures (JV) ont été signés avec XTC New Energy le 16 mai 2023, en vue de créer une JV CAM avec XTC New Energy majoritaire, et une JV PCAM avec Orano PCAM (société détenue à 100% par Orano Batteries, elle-même détenue à 100% par Orano Mining) majoritaire. Le choix de l'implantation des sites s'est porté sur Dunkerque (Nord, Hauts-de-France), qui sera également le lieu d'implantation de l'usine de recyclage de traitement par hydrométallurgie. Ces trois usines (P-CAM, CAM, recyclage) contribueront à la création d'une chaîne de valeur complète et pérenne des batteries électriques, et devraient couvrir environ 10 % des besoins du marché européen d'ici 2030.

Pour consolider les futurs approvisionnements de ces usines et sécuriser le modèle économique, Orano Batteries a signé, en octobre 2023, un protocole d'accord avec le groupe Stellantis. L'ambition est de créer une coentreprise spécialisée dans le recyclage des rebuts de production des gigafactories et des batteries de véhicules électriques en fin de vie, pour l'Europe et l'Amérique du Nord et sur la partie amont du procédé, ou pré-traitement, afin de permettre la récupération de l'ensemble des matériaux d'intérêt contenus dans les modules des batteries traités et ainsi la re-fabrication de nouveaux matériaux de cathode. Les localisations des unités de pré-traitement devraient être définies en fonction des besoins, près des grands centres de collectes de batteries en fin de vie ou proche des unités de production des gigafactories, dans les Hauts-de-France et plus largement en Europe (Italie, etc.). Pour répondre aux besoins identifiés par Stellantis, 18 unités de pré-traitement pourraient être construites entre 2026 et 2040, en France, en Europe et en Amérique du Nord..

1.5 Divers

Évolution des prix de marché de l'uranium

En 2023, l'indicateur spot du marché de l'uranium naturel est resté supérieur à 47 USD/lbU3O8 avec de fortes fluctuations dans la continuité de l'année 2022 à la suite de la crise russo-ukrainienne. La hausse de l'indicateur spot de l'uranium naturel est particulièrement marquée depuis le second semestre 2023 en lien avec le regain d'intérêt pour le nucléaire, le contexte d'incertitude géopolitique et la perception d'un manque de matière disponible compte tenu des difficultés des producteurs miniers à tenir leur programme de production pour 2023. Ainsi, le cours du spot est passé de 47.68 USD/lb U3O8 à fin 2022 pour atteindre 91.00 USD/lb U3O8 à fin 2023 (moyenne des indicateurs UxC et TradeTech). Cela correspond à des niveaux de prix équivalents à ceux des années 2007 et 2008. L'indicateur long terme a, quant à lui, également augmenté pour atteindre 68.00 USD/lb U3O8 fin 2023 (contre 52 USD/lb U3O8 fin 2022).

2 PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

L'arrêté des comptes annuels au 31 décembre 2023 de la Société Orano Mining est établi conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du plan comptable général 2016. Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/1983 ainsi que des règlements ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

2.1 Évaluation des actifs corporels et incorporels

Les actifs corporels et incorporels sont évalués à leur coût de revient (coût d'acquisition ou de production) incluant les dépenses de mises en services.

Les coûts d'emprunt relatifs aux investissements immobilisés se rapportant à des projets engagés dont la durée de préparation est supérieure à un an sont inclus dans le coût de revient de ces actifs. Les frais d'administration générale ne sont pas pris en compte pour l'évaluation des actifs.

Les actifs corporels et incorporels sont amortis selon le mode estimé le plus représentatif de la dépréciation économique des biens, suivant la méthode des composants ; chaque composant est amorti sur la durée d'utilisation qui lui est propre. Ceux-ci correspondent au mode linéaire et aux taux habituellement appliqués à ces catégories de biens. La valeur nette comptable ainsi obtenue peut être considérée comme économiquement justifiée.

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont amorties selon les durées suivantes :

- Frais de recherche, concessions, brevets et autres : de 1 à 7 ans ;
- Constructions : de 20 à 40 ans ;
- Installations générales, agencements et aménagements : de 10 à 25 ans ; et
- Autres immobilisations corporelles : entre 5 et 10 ans

L'amortissement est éventuellement complété lorsque, pour certains biens, la valeur actuelle devient inférieure à la valeur nette comptable.

2.1.1 Dépenses de recherche et développement

Les dépenses de recherche engagées par la société pour son propre compte sont comptabilisées en charges au fur et à mesure qu'elles sont encourues. Les dépenses de recherche et développement financées par des clients dans le cadre de contrats sont incluses dans le coût de revient de ces contrats lorsque leur chiffre d'affaires est reconnu dans le compte de résultat.

Les dépenses relatives à un projet de développement sont comptabilisées en tant qu'actifs incorporels si ce projet répond aux six critères suivants :

- Faisabilité technique ;
- Intention d'achever l'actif et de l'utiliser ou de le vendre ;
- Capacité à utiliser ou à vendre l'actif ;
- Génération d'avantages économiques futurs (existence d'un marché ou utilisation en interne) ;
- Disponibilité de ressources financières nécessaires à l'achèvement ; et
- Fiabilité de la mesure des dépenses attribuables à l'immobilisation.

Les coûts de développement capitalisés sont ensuite amortis sur la durée d'utilité probable de l'immobilisation incorporelle à partir de sa mise en service. Ils font l'objet d'un amortissement minimum linéaire.

Les coûts passés en charges lors d'un exercice antérieur à la décision de capitalisation ne sont pas immobilisés.

2.1.2 Etudes et travaux d'exploration minière

Les dépenses d'exploration ayant pour but de mettre en évidence de nouvelles ressources minérales, ainsi que les dépenses liées aux études et travaux d'évaluation des gisements engagées avant que la rentabilité du projet soit déterminée, sont inscrites en charges.

2.2 Immobilisations financières

Les immobilisations financières figurent à l'actif du bilan à leur valeur d'apport ou au coût d'acquisition. Le coût d'acquisition s'entend du prix d'achat majoré des coûts directement attribuables.

2.2.1 Titres de participation et comptes rattachés

Ils représentent des investissements durables qui permettent d'assurer le contrôle de la société émettrice, ou d'y exercer une influence notable. Ces titres sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition, augmentée des frais accessoires externes directement liés à leur acquisition. Les frais d'acquisition de titres de participation sont amortis sur cinq ans par voie d'une provision pour amortissements dérogatoires.

Les règles de dépréciation des titres de participation, des avances et prêts rattachés sont les suivantes : la valeur d'inventaire est déterminée à partir de la quote-part de situation nette de ces filiales. Cette valeur d'inventaire peut être également rectifiée pour tenir compte d'éléments non reflétés dans leur bilan (perspectives de rentabilité, de ressources en terres, de plus-values d'actif, de développement...). Lorsque cette valeur d'usage ou d'utilité, appréciée titre par titre, est inférieure au coût historique, une dépréciation est constituée.

Des provisions pour risques sont constituées si la société estime son engagement supérieur aux actifs détenus.

2.3 Stocks et en-cours

Les stocks et les en-cours sont évalués à leur coût de revient pour les biens produits, à leur coût d'acquisition pour les biens acquis à titre onéreux. La méthode de valorisation utilisée est celle du « Coût unitaire moyen pondéré ».

Une dépréciation est constatée lorsque la valeur nette probable de réalisation d'un stock ou d'un en-cours est inférieure à son coût.

Dans le cas de prêts ou de locations de matières avec transfert de titre de propriété, la société comptabilise en stock la matière empruntée à son prix moyen pondéré. Une dette correspondant à l'obligation de restitution de la matière est comptabilisée pour la même valeur en contrepartie dans le compte « Fournisseurs ». Une charge est comptabilisée dès lors que le prix moyen pondéré de la restitution devient supérieur à celui de la dette initialement enregistrée.

Quand la société met à disposition de la matière à des tiers, elle comptabilise en créances opérationnelles la matière prêtée en contrepartie du stock pour la même valeur.

2.4 Créances et dettes

Les créances et dettes sont évaluées à leur valeur nominale. Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu d'après les informations connues à la date d'arrêté des comptes.

Les créances et dettes en monnaies étrangères sont converties et comptabilisées en euros sur la base des cours du change à la clôture de l'exercice. Les pertes et gains latents constatés par rapport aux montants précédemment comptabilisés sont inscrits au bilan en écarts de conversion. Les créances et dettes en monnaies étrangères bénéficiant d'une couverture de change spécifique sont comptabilisées en euros et au cours fixé par cette couverture. Les pertes de change latentes donnent lieu à la constitution d'une provision pour risque.

2.5 Instruments financiers

La société utilise des instruments dérivés pour couvrir ses risques de change et de taux d'intérêt. Les instruments dérivés utilisés consistent essentiellement en contrats de change à terme.

Les risques couverts concernent des créances, des dettes et des engagements fermes en monnaies étrangères, des transactions prévisionnelles en monnaies étrangères, des ventes et des achats prévisionnels de matières premières.

Le mode de comptabilisation des instruments dérivés varie selon qu'ils sont désignés comme éléments de couverture d'engagements fermes ou de couverture de flux de trésorerie.

La société comptabilise les reports/dépôts des opérations de change (terme et swap) à leur cours de clôture.

Le règlement ANC n° 2015-05 prévoit principalement :

- La généralisation de la comptabilité de couverture dès lors qu'une relation de couverture est identifiée en gestion ;
- Un nouveau choix comptable pour la comptabilisation de la prime d'option et du report / déport ;
- La comptabilisation des opérations de couverture dans la même rubrique que l'élément couvert ;
- Davantage d'informations en annexe sur les stratégies de couverture ;
- L'établissement de la position globale de change devise par devise ; et
- La comptabilisation à la juste valeur des « positions ouvertes isolées ».

2.5.1 Couverture d'engagements fermes

Lorsque les opérations de change à terme ont pour objet de couvrir des engagements fermes, les résultats de change latents calculés à la clôture sur la couverture et l'élément couvert sont enregistrés directement en résultat financier.

Constituent des engagements fermes :

- les commandes fermes et les commandes issues de contrats cadre définissant une quantité spécifique et un prix donné ainsi qu'une échéance, sans toutefois nécessairement mentionner l'échéancier global des paiements (les contrats cadres ne sont pas eux-mêmes des engagements fermes) ;
- de manière générale, toute commande future (achat ou vente) dont la quantité, le prix et l'échéance sont connus ; et
- les avances à long terme consenties aux filiales.

2.5.2 Couverture de flux de trésorerie

Cette désignation concerne les couvertures de flux de trésorerie futurs probables : achats et ventes prévisionnels en monnaies étrangères, achats prévisionnels de matières premières. L'élément couvert de nature hautement probable n'est pas valorisé au bilan. Il en est de même pour l'instrument dérivé de couverture.

2.6 Comptes courants financiers

Les comptes courants financiers sont présentés au poste « Autres créances » lorsqu'ils sont à l'actif. Dans le cas contraire, ils figurent au passif dans les « Autres dettes ».

2.7 Provisions pour risques et charges

Conformément au règlement ANC 2014-03 relatif aux passifs, une provision pour risques et charges est constituée dès lors qu'il existe une obligation à l'égard d'un tiers à la date de clôture, cette obligation pouvant être légale, contractuelle ou implicite, et doit faire l'objet d'une sortie probable de ressources au bénéfice de ce tiers sans contrepartie au moins équivalente attendue après la date de clôture. Cette sortie de ressources doit pouvoir être estimée avec une fiabilité suffisante pour pouvoir constituer une provision.

2.8 Avantages du personnel

Les prestations servies dans les avantages postérieurs à l'emploi sont distinguées selon que le niveau des prestations dépend :

- soit de cotisations faites par le salarié (régimes à cotisations dites à « cotisations définies ») ;
- soit d'un niveau d'engagement défini par l'entreprise (régimes dits à « prestations définies »).

Pour les régimes à cotisations définies, les paiements sont constatés en charges de la période à laquelle ils sont liés.

Pour les régimes à prestations définies, la société comptabilise la totalité du montant de ses engagements en matières de retraite, préretraite, indemnités de départs, couverture sociale, médailles du travail, prévoyance et autres engagements assimilés, tant pour le personnel actif que pour le personnel retraité, sous déduction des actifs de couverture et des montants non reconnus (écarts actuariels et coûts des modifications de régimes).

Les coûts des prestations sont estimés en utilisant la méthode des unités de crédit projetées : selon cette méthode, les droits à prestation sont affectés aux périodes de service en fonction de la formule d'acquisition des droits du régime. Si les services rendus au cours d'exercices ultérieurs aboutissent à un niveau de droits à prestations supérieur de façon significative à celui des exercices antérieurs, l'entreprise doit affecter les droits à prestations sur une base linéaire.

Le montant des paiements futurs correspondant aux avantages accordés aux salariés est évalué sur la base d'hypothèses d'évolution des salaires, d'âge de départ, de probabilité de versement. Ces paiements futurs sont ramenés à leur valeur actuelle en utilisant un taux d'actualisation déterminé en fonction :

- soit des taux des emprunts obligataires de durée équivalente à celle des passifs sociaux de la société émis par les entreprises de première catégorie ;
- soit des emprunts d'Etat de même durée et des primes de risque observées sur les émissions obligataires des entreprises industrielles et commerciales de première catégorie.

Les écarts actuariels (variation de l'engagement et des actifs financiers due aux changements d'hypothèses et écarts d'expérience) sont étalés sur la durée de vie active résiduelle moyenne attendue du personnel participant à ces régimes, pour la partie excédant de plus de 10% la plus grande des valeurs suivantes :

- Valeur actualisée de l'obligation à la date d'ouverture au titre des prestations définies ;
- Juste valeur des actifs du régime à la date d'ouverture.

Les coûts des modifications de régime sont étalés sur la période d'acquisition des droits.

Les coûts relatifs aux avantages du personnel (retraites et autres avantages similaires), sont scindés en deux catégories :

- La charge de désactualisation de la provision, nette du rendement des actifs de couverture, est portée en résultat financier ;
- La charge correspondant au coût des services rendus, l'amortissement des services passés et l'amortissement des écarts actuariels est comptabilisé dans le résultat d'exploitation.

2.9 Provisions pour fin de cycle

Les provisions pour opérations de fin de cycle présentées sont hors loi déchets du 28 juin 2006 (programme relatif à la gestion durable des matières et déchets radioactifs). Elles sont actualisées en appliquant aux flux de trésorerie prévisionnels positionnés par échéance, un taux d'inflation et un taux d'actualisation.

Pour les opérations de réaménagement de sites, Orano Mining a retenu au 31 décembre 2023 un taux d'inflation de 2,00 % et un taux d'actualisation de 4,41 % pour les installations classées ICPE (contre respectivement 2,35 % et 5,19 % au 31 décembre 2022) et un taux d'inflation de 2,00 % et un taux d'actualisation de 0,00 % pour les sites miniers (contre respectivement 2,35 % et 0,00 % au 31 décembre 2022) .

Pour les provisions de démantèlement des installations, Orano Mining a retenu au 31 décembre 2023 un taux d'inflation de 2,00 % et un taux d'actualisation de 4,41 % (contre respectivement 2,35 % et 5,19 % au 31 décembre 2022).

2.10 Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires comprend les ventes d'uranium, les opérations d'échange de matières et les prestations de services. Le chiffre d'affaires est constaté lors du transfert de propriété vers le client. Pour les prestations de service, le chiffre d'affaires est constaté à la réalisation de ces dernières.

2.11 Résultat exceptionnel

Les éléments des activités ordinaires même exceptionnels, par leur fréquence ou leur montant, ont été maintenus en résultat courant. Seuls les éléments ne se rapportant pas aux activités ordinaires de la société ont été comptabilisés dans le résultat exceptionnel, ainsi que les opérations pour lesquelles le Plan Comptable Général a spécifiquement prévu la comptabilisation à ce niveau du compte de résultat (provisions réglementées, reprises de subventions d'équipement, résultats sur cessions de certains actifs...).

2.12 Informations fiscales

Depuis le 1^{er} septembre 2017, Orano SA s'est constituée, en application de l'article 223A du code général des impôts seule redevable de l'impôt sur les sociétés dû pour l'ensemble des résultats du groupe formé par elle et ses filiales dont elle détient 95% au moins du capital. Ce régime continue de s'appliquer pour l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Les relations entre Orano SA et ses filiales intégrées sont régies par une convention d'intégration fiscale établie selon le principe de neutralité qui définit notamment les modalités de répartition des impôts concernés par l'intégration fiscale et les règles applicables en cas de sortie. Orano Mining fait partie du périmètre de cette intégration fiscale

Il est rappelé par ailleurs que les relations entre Orano Mining et Orano SA au titre de la période où Orano Mining faisait partie du périmètre de l'intégration fiscale constituée autour d'Areva SA, c'est-à-dire jusqu'au 31 décembre 2016 inclus, sont régies par une convention de sortie qui a mis fin à la convention d'intégration fiscale qui existait jusqu'alors. Cette convention de sortie limite la responsabilité d'Orano Mining (ex Areva Mining) envers Areva SA aux conséquences que subirait cette dernière du fait d'une remise en cause, sur la période antérieure au 31 décembre 2016, des résultats d'Areva Mining ou de ses crédits d'impôts pris en compte pour la détermination du résultat d'ensemble ou des crédits d'impôts d'ensemble ».

3 CHANGEMENTS DE METHODES COMPTABLES

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

4 EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement postérieur à la clôture susceptible d'avoir une incidence significative sur les comptes de la société n'a été identifié.

5 NOTES SUR LE BILAN

5.1 Valeurs brutes des Immobilisations incorporelles et corporelles

<i>En milliers d'euros</i>	<i>Note annexe</i>	2022	Fusion Apport Scission	Augmentation	Diminution par cession	Virements de poste à poste	2023
Frais de recherche et développement							
Concessions, brevets et droits similaires		11 462			1 168	11	10 305
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles		102 219			226	10	102 004
Immobilisations incorporelles en cours				308			308
Avances & Acomptes sur Immobilisations incorporelles							
Total immobilisations incorporelles		113 681		308	1 394	21	112 617
Terrains		16 771		5	46	50	16 780
Constructions							
- Sur sol propre		41 911					41 911
- Sur sol d'autrui		38					38
- Constructions, installations générales, agencements		2 782				81	2 863
Installations techniques, matériel et outillage industriel							
- Installations techniques, matériel et outillage industriel		14 422		63	595	2 371	16 262
- Actifs de démantèlement		3 572		7	978	289	2 890
Autres immobilisations corporelles :							
- Inst. générales, agencements, aménagements divers		4 378			62	250	4 566
- Matériel de transport		1 117		106	14	-45	1 164
- Matériel de bureau et informatique, mobilier		3 690		25	236	143	3 621
- Emballages récupérables et divers		13			13		
- Immobilisations corporelles en cours		6 608		11 149		-2 871	14 886
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles		78		33	69		42
Total immobilisations corporelles		95 380		11 388	2 014	268	105 022
Total général		209 061		11 696	3 408	289	217 639

Les mises en services à hauteur de 2 871 milliers d'euros concernent pour 1 418 milliers d'euros le Centre d'Innovation de Métallurgie Extractive (projet CIME) et pour 1 453 milliers d'euros le Projet Batteries, tous les deux situés à Bessines.

Les diminutions à hauteur de 3 408 milliers d'euros concernent pour 978 milliers d'euros les actifs de démantèlement, le reste correspondant à des Mises au rebut, des cessions de terrains .

L'augmentation des immobilisations en cours pour 11 149 milliers d'euros correspond essentiellement au projet batteries

5.2 Amortissements et dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles

<i>En milliers d'euros</i>	<i>Note annexe</i>	2022	Fusion Apport Scission	Augmentation	Diminution	Virements de poste à poste	2023
Frais de recherche et développement							
Concessions, brevets et droits similaires		11 351		73	1 168		10 256
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles		102 259		4	226		102 037
Immobilisations incorporelles en cours							
Avances & Acomptes sur Immobilisations incorporelles							
Total immobilisations incorporelles		113 610		77	1 394		112 293
Terrains		12 162		391	97		12 456
Constructions :							
- Sur sol propre		7 811		1 519	126		9 204
- Sur sol d'autrui		38					38
- Constructions, installations générales, agencements		2 290		121			2 411
Installations techniques, matériel et outillage industriel :							
- Installations techniques, matériel et outillage industriel		11 195		891	594	-45	11 537
- Actifs de démantèlement		1 822		99	976	-289	1 235
Autres immobilisations corporelles :							
- Inst. générales, agencements, aménagements divers		2 600		255	71		2 784
- Matériel de transport		999		14	14	45	955
- Matériel de bureau et informatique, mobilier		2 969		180	241		2 907
- Emballages récupérables et divers		13			13		
- Immobilisations corporelles en cours							
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles							
Total immobilisations corporelles		41 898		3 470	2 132	-289	43 526
Total général		155 508		3 547	3 526	-289	155 819

Les dotations concernent essentiellement le Centre d'Innovation de Métallurgie Extractive (projet CIME) et le projet Batteries situés à Bessines.

Les diminutions concernent essentiellement les actifs de démantèlement, des cessions de terrains et des mises au rebut .

5.3 Immobilisations financières

<i>En milliers d'euros</i>	<i>Note annexe</i>	2022	Fusion Apport Scission	Augmentation	Diminution	Virements de poste à poste	2023
Participations		2 007 215		61			2 007 276
Créances rattachées à des participations	5.3.1	185 635		41 960	5 257		222 338
Actifs financiers de couverture des OFC							
Autres titres immobilisés		78					78
Prêts							
Autres immobilisations financières							
- Créances de démantèlement							
- Actifs de démantèlement - Part Tiers							
- Divers immobilisations financières	5.3.2	240			76		164
Total immobilisations financières		2 193 167		42 021	5 332		2 229 855

5.3.1 L'augmentation du poste créances rattachées à des participations correspond essentiellement à des avances consenties auprès des filiales d'Orano Mining et leur réévaluation pour celles en devises.

5.3.2 Variation des dépôts et cautionnements essentiellement chez "Business France" pour les VIE (volontariat international en Entreprise).

5.4 Dépréciations des immobilisations financières

<i>En milliers d'euros</i>	<i>Note annexe</i>	2022	Fusion Apport Scission	Augmentation	Diminution	Virements de poste à poste	2023
Participations	5.4.1	848 930		6	73 146		775 790
Créances rattachées à des participations	5.4.2	185 635		41 919	5 511		222 043
T.I.A.P.							
Autres titres immobilisés		77					77
Prêts							
Autres immobilisations financières							
- Créances de démantèlement							
- Actifs de démantèlement - Part Tiers							
- Divers immobilisations financières							
Total immobilisations financières		1 034 642		41 925	78 657		997 910

5.4.1. Sur la ligne « participations », les variations correspondent aux dépréciations complémentaires ou reprises sur les titres des filiales d'Orano Mining (dont une reprise pour CFMM à hauteur de 57 158 milliers d'euros).

5.4.2. Dépréciations complémentaires correspondant essentiellement à la dépréciation des avances consenties en 2023 auprès de ses filiales

5.5 Stocks et en-cours

<i>En milliers d'euros</i>	Note annexe	2023	2022
Matières premières et approvisionnements			
Dépréciations			
Net			
En-cours de production		18	19
Dépréciations			
Net		18	19
Produits intermédiaires et finis	5.5.1	238 067	146 305
Dépréciations	5.5.2	-39 651	
Net		198 417	146 305
Marchandises			
Dépréciations			
Net			
TOTAL STOCKS NETS		198 435	146 324

5.5.1 Les variations de stock de produits intermédiaires et finis entre 2022 et 2023 s'expliquent par les variations liées à l'activité de l'année.

L'uranium mis à disposition d'Orano Mining au travers des contrats de location avec transfert de propriété est comptabilisé en stock en contrepartie d'une dette opérationnelle et à contrario quand Orano Mining met à disposition de tiers de l'uranium, celui-ci est comptabilisé en créance opérationnelle, contrepartie compte de stock (cf. § 2.3 règles et méthodes comptables et § 5.12 état des créances et dettes)

5.5.2 La dotation correspond à des pertes potentielles sur des contrats de ventes d'Uranium

5.6 État des créances

<i>En milliers d'euros</i>	Note Annexe	Montant Brut	Echéances à 1 an au plus	Echéances à plus d'1 an
Actif immobilisé				
Créances rattachées à des participations	5.6.1	222 338		222 338
Prêts				
Autres immobilisations financières :				
- Créances de démantèlement				
- Actifs de démantèlement - Part Tiers				
- Divers immobilisations financières		164		164
Total créances immobilisées		222 502		222 502
Actif circulant				
Avances et acomptes versés sur commandes		14 901	14 901	
Créances de l'actif circulant				
Clients douteux		661		661
Autres créances Clients	5.6.2	96 073	96 073	
Personnel et comptes rattachés		16	16	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		68	68	
Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfices		3 911	3 911	
- Taxe sur la valeur ajoutée		3 418	3 418	
- Autres impôts, taxes et versements assimilés		469	469	
- Etat et collectivités divers	5.6.3	11 249	1 893	9 356
Groupe et associés	5.6.4	9 508	9 508	
Débiteurs divers et autres créances	5.6.5	14 790	2 509	12 281
Total créances brutes actif circulant		140 163	117 865	22 298
Charges constatées d'avance		1 623	1 623	
TOTAL DES CRÉANCES BRUTES		379 189	134 390	244 800

5.6.1. Concerne les avances long terme consenties aux filiales d'Orano Mining

5.6.2. Ces montants dépendent de l'échéancier des créances clients ou factures à établir à la clôture de l'exercice

5.6.3. Ces montants correspondent aux subventions restant à recevoir

5.6.4. Correspond au compte courant Financier et à Intégration fiscale (solde de l'impôt sur les sociétés et des crédits d'impôt à recevoir d'Orano SA)

5.6.5. Correspond essentiellement à 7 622 milliers d'euros pour la réhabilitation du site de la Cominak, et 4 658 à recevoir de la Somair au titre des dépenses d'exploration sur les sites de Grand Artois et de Tamaris Sud

5.7 Produits à recevoir

<i>En milliers d'euros</i>	Note Annexe	2023	2022
Immobilisations financières			
Créances rattachées à des participations			
Autres immobilisations financières			
Total immobilisations financières			
Créances de l'actif circulant			
Clients et comptes rattachés	5.7.1	28 478	16 965
Personnel et comptes rattachés			0
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			0
Etat et autres collectivités publiques			
Débiteurs divers et autres créances	5.7.2	4 659	1 967
Total créances actif circulant		33 136	18 932
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités			
TOTAL DES PRODUITS À RECEVOIR		33 136	18 932

5.7.1. Ce poste inclut les factures à établir vis à vis des filiales et des clients externes.

5.7.2. Remboursement à recevoir sur les dépenses d'exploration engagées pour les sites du Grand Artois et de Tamaris Sud

5.8 Trésorerie

<i>En milliers d'euros</i>	Note Annexe	2023	2022
Autres valeurs mobilières de placement			
Dépréciations			
Instruments de trésorerie			
Disponibilités	5.8.1	929	863
TOTAL TRÉSORERIE		929	863

5.8.1. Les disponibilités sont constituées essentiellement des soldes des comptes bancaires des établissements stables à l'étranger.

5.9 Capitaux propres

<i>En milliers d'euros</i>	2022	Change. de méthode	Affectation du résultat	Apport scission	Résultat de l'exercice	Augment.	Diminut.	2023
Capital souscrit	5.9.1	25 207						25 207
Primes liées au capital social		227 118						227 118
Réserve légale		2 521						2 521
Réserves statutaires ou contractuelles								
Autres Réserves								
Report à nouveau	5.9.2	168 319	-132 703					35 616
Résultat de l'exercice	5.9.2	-132 703	132 703		-280 186			-280 186
Subventions d'investissements nettes	5.9.3	6 666				3 319	42	9 943
Provisions réglementées		0						0
TOTAL CAPITAUX PROPRES		297 128	0		-280 186	3 319	42	20 219

5.9.1. Soit 25 207 343 actions à 1 euro chacune, exclusivement détenues par Orano SA.

5.9.2. Affectation du résultat au 31 décembre 2022 (décision de l'Assemblée Générale mixte en date du 03 avril 2023)

5.9.3. Correspond au Projet batteries

5.10 Provisions pour risques et charges

<i>En milliers d'euros</i>	Note Annexe	2022	Apport scission	Changement de méthode	Augment.	Diminution	Reclass.	2023
Provisions pour risques								
Provisions pour litiges		278				20		258
Provisions pour garantie données aux clients								
Provisions pour pertes à terminaison	5.10.1	185 940			150 372			336 312
Provisions pour impôts								
Provision pour perte de change		420			673			1 093
Autres provisions pour risques	5.10.2	62 798			41 890	4 634		100 053
Provisions pour risques		249 436			192 936	4 654		437 717
Provisions pour charges								
Provisions pour retraites, et obligations similaires	5.11.	6 408			1 734	1 692		6 449
Provisions pour impôts								
Provisions pour achèvement des travaux								
Provisions pour charges à encourir								
Provisions pour réaménagement des sites miniers	5.10.3	55 563			11 702	6 170		61 095
Provisions pour fin de cycle		5 338			343	1 714		3 967
Provisions pour décontamination des outillages								
Autres provisions pour charges	5.10.4				30 466			30 466
Provisions pour charges		67 308			44 245	9 576		101 977
Total provisions pour risques et charges		316 744			237 180	14 230		539 694
Dont dotations et reprises								
- d'exploitation					192 443	10 161		
- financières					45 908	5 245		
- exceptionnelles					-	-		

5.10.1 La dotation (perte à terminaison) correspond à des pertes potentielles sur des contrats de ventes d'Uranium

5.10.2 La dotation correspond à l'engagement de financement du réaménagement de la filiale COMINAK

5.10.3 Les dotations sont liées à une variation de devis et les reprises correspondant aux coûts engagés sur l'exercice et à l'impact des changements de taux liés à l'inflation.

5.10.4 La dotation est en lien avec l'engagement sociétal, en application de l'accord de partenariat global avec l'État du Niger

5.11 Provisions pour retraites, pensions et obligations similaires

La société verse à ses salariés qui partent à la retraite une indemnité de fin de carrière qui est fonction de leur rémunération et de leur ancienneté. Par ailleurs, elle verse des médailles du travail, des rentes de préretraite, et des compléments de retraite garantissant des ressources contractuelles à certains salariés.

Orano Mining accorde également d'autres avantages après la retraite tels que le remboursement des frais médicaux. Ces régimes, dits à prestations définies, sont comptabilisés conformément aux principes comptables définis dans la note « A - Principes et méthodes comptables ».

Orano Mining fait appel à un actuair indépendant pour évaluer ses engagements chaque année.

Ces engagements sont couverts pour tout ou partie par des contrats souscrits auprès de compagnies d'assurances. Les engagements et les actifs en couverture sont évalués de manière indépendante. La différence entre l'engagement et la couverture fait ressortir une insuffisance ou un excédent de financement. En cas d'insuffisance, une provision est enregistrée.

Provisions pour retraites et autres avantages au personnel

<i>Rapprochement avec le bilan (en milliers d'euros)</i>	2023	2022
Indemnités de fin de carrière	9 550	9 248
Retraites supplémentaires	-3 976	-3 772
Préretraites	153	189
Frais Médicaux et Prévoyance	593	621
Médaille du travail	129	122
Total	6 449	6 408

Les principales hypothèses actuarielles utilisées pour l'évaluation sont les suivantes :

	2023	2022
Inflation	2,20 %	2,20 %
Taux d'actualisation	3,30 %	3,30 %
Revalorisation du Plafond de la Sécurité Sociale (net d'inflation)	0,80 %	0

- Tables de génération et de mortalité utilisées
 - Table de génération pour les rentes
 - INSEE Hommes/Femmes 2000-2002 pour les capitaux
- Age de départ à la retraite pour les cadres 65 ans et 62 ans pour les non cadres
 - Taux de sortie moyen

AGE	Non cadres	Cadres
< 30 ans	0,77%	3,98%
30 - 39 ans	0,55%	3,45%
40-49 ans	0,43%	1,60%
50 - 54 ans	0,34%	0,00%
> 54 ans	0,00%	0,00%

- Hypothèse d'augmentation de salaire retenue (hors inflation)

AGE	Non cadres	Cadres
< 30 ans	1,25%	1,70%
30 - 39 ans	1,25%	1,50%
40-49 ans	1,00%	1,15%
> 50 ans	0,50%	0,50%

Analyse du montant net comptabilisé :

<i>En milliers d'euros</i>	IFC	Retraite supplémentaire	Préretraites	Frais Médicaux	Médailles du Travail	2023
Dette actuarielle	12 021	16 419	390	25	127	28 982
Juste valeur des actifs de couverture	–	-18 102	–	–	–	-18 102
Ecart actuariels non comptabilisés	-2 583	-2 303	-237	578	–	-4 545
Coût des services passés non comptabilisés	112	–	–	–	2	114
Montant net comptabilisé	9 550	-3 986	153	603	129	6 449

Analyse de la charge de l'exercice :

<i>En milliers d'euros</i>	IFC	Retraite supplémentaire	Préretraites	Frais Médicaux	Médailles du Travail	2023
Coût des services rendus de la période	688	–	–	1	6	695
Coût sur actualisation	405	522	15	2	4	948
Rendement attendu des actifs de couverture	–	-610	–	–	–	-610
Amortissement des pertes ou gains actuariels	86	–	36	-29	–	93
Amortissement des Coût / (gains) de modifications de régime	-3	–	–	–	–	-3
Total de la charge de l'exercice	1 176	-88	51	-26	10	1 123

Analyse de la provision :

<i>En milliers d'euros</i>	2023	2022
Solde à l'ouverture	6 408	6 571
Charge totale	1 123	1 043
Cotisations et prestations payées	-1 082	-1 206
Changement de méthode	–	–
Solde comptabilisé au 31 décembre	6 449	6 408

La loi 2023-270 du 14 avril 2023 de financement rectificative de la sécurité sociale pour 2023 allonge de 62 à 64 ans l'âge légal de départ à la retraite.

L'impact de cette réforme sur l'engagement de retraite est non significatif compte tenu des hypothèses actuarielles, notamment, les effets sur la probabilité de présence du salarié au moment du départ en retraite et l'augmentation de la période d'actualisation.

5.12 État des dettes

<i>En milliers d'euros</i>	Note Annexe	Montant Brut	Echéances à 1 an au plus	Echéances de 1 à 5 ans	Echéances à plus de 5 ans
Dettes financières					
Emprunts obligataires convertibles					
Autres emprunts obligataires					
Emprunts, dettes auprès des établissements de crédit		10	10		
Emprunts et dettes financières divers :	5.12.1	356 252	56 252	300 000	
Total dettes financières		356 262	56 262	300 000	
Avances et acomptes reçus sur commandes		30	30		
Autres dettes					
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5.12.2	567 742	44 312	338 350	185 080
Dettes fiscales et sociales :					
- Personnel et comptes rattachés		12 443	5 880	6 563	
- Sécurité sociale et autres organismes sociaux		6 907	4 018	2 888	
- Etat et autres collectivités publiques :					
. Taxe sur la valeur ajoutée		1 140	1 140		
. Autres impôts et taxes		2 427	2 253	174	
. Impôts sur les bénéfices		94	94		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	5.12.3	100 779	4 573	49 876	46 330
Groupe et associés					
Autres dettes		7 863	4 254	3 609	
Instruments de trésorerie	5.12.4	24 195	11 259	12 936	
Total autres dettes		723 589	77 783	414 396	231 410
Produits constatés d'avance		503	503		
Total produits constatés d'avance		503	503		
TOTAL DES DETTES BRUTES		1 080 384	134 578	714 396	231 410

5.12.1 Emprunt souscrit au 18 décembre 2023 auprès d'Orano SA .

5.12.2 Les principaux postes fournisseurs évoluent en fonction de l'activité et comprennent également, pour les montants à plus d'un an, l'uranium mis à disposition d'Orano Mining et comptabilisé en stock.

5.12.3 Comprend notamment des avances long terme reçues de clients.

5.12.4 Comprend le report/déport des couvertures de change.

5.13 Charges à payer

<i>En milliers d'euros</i>	Note Annexe	2023	2022
Dettes financières			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts, dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers	5.12.1	1 192	1 908
Total dettes financières		1 192	1 908
Autres dettes			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5.13.1	514 717	271 692
Dettes fiscales et sociales		19 747	19 203
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		664	742
Autres dettes			
Total autres dettes		535 129	291 637
TOTAL DES CHARGES À PAYER		536 320	293 545

5.12.1 Intérêts courus sur emprunt souscrit au 18 décembre 2023 auprès d'Orano SA .

5.13.1 Le poste « Dettes fournisseurs et comptes rattachés » évolue en fonction de l'activité (cf.5.13.2) et comprend également l'uranium mis à disposition d'Orano Mining qui est comptabilisé en stock.

6 NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

6.1 Chiffre d'affaires

<i>En milliers d'euros</i>	2023	2022
Afrique	4 082	14 460
Amérique	145 302	133 266
Asie	395 994	346 008
Europe	13 829	4 484
France	604 606	755 783
TOTAL	1 163 813	1 254 001

6.2 Charges de personnel

Les sociétés du groupe Orano ont signés le 31 mars 2017 un accord dérogatoire au régime général de la formule légale de participation. Cette participation groupe est fixée à 3% du résultat opérationnel consolidé du groupe.

Cet accord de participation Groupe se cumule avec l'accord d'intéressement en vigueur.

Un nouvel accord d'intéressement a été signé en 2022 pour les années 2022 à 2024.

Les charges de personnel d'un montant de 44 539 milliers d'euros, correspondent à un effectif moyen de 337 personnes pour 2023 contre 318 pour 2022.

La répartition par catégorie socioprofessionnelles est la suivante :

	2023	2022
Cadres et ingénieurs	218	187
Agents de maîtrise et techniciens	119	131
Employés		
TOTAL	337	318

Le montant des charges de personnel comprend la totalité des charges encourues par la société à ce titre.

La charge de participation provisionnée à la clôture de l'exercice s'élève à : 530 milliers d'euros (dont 442 milliers d'euros de brut et 88 milliers d'euros pour le forfait social au taux de 20%).

6.3 Dotations et reprises d'exploitation

En milliers d'euros	Note Annexe	Dotations		Reprises	
		2023	2022	2023	2022
Amortissements					
Immobilisations incorporelles		77	96		
Immobilisations corporelles		3 370	3 207		
Actifs coûts démantèlement		99	86		
Charges à répartir					
Total des amortissements	5.2	3 545	3 390		
Dépréciation et provisions					
Immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles				237	280
Actif circulant					
. Stocks et en cours		39 651			
. Autres actifs		12	29		
Total dépréciations et provisions	5.5	39 663	29	237	280
TOTAL Provisions pour risques et charges	5.10	192 443	187 129	10 161	8 479
TOTAL AMORTISSEMENTS, DÉPRÉCIATIONS ET PROVISIONS		235 652	190 547	10 398	8 759

6.4 Dépenses de recherche et développement

Les dépenses de recherche et développement comptabilisées en charges pour 2023 sont de 22 millions d'euros et sont incluses dans le poste « Autres achats et charges externes »

6.5 Résultat Financier

Le résultat financier négatif de 31 347 milliers d'euros se décompose de la manière suivante :

En milliers d'euros	2023	2022
Total dividendes sur titres de participations <i>(Cf. détail dans le tableau des filiales et participations)</i>	82 237	41 832
Dotations / reprises		
Dépréciations nettes titres de participations	73 140	44 264
Dotations nettes dépréciations avances long terme	-81 959	-39 868
Désactualisation des provisions à long terme	-2 083	12 139
Désactualisation des provisions pour retraites	-339	-93
Changement de taux sur provisions de fin de cycle	-35	-366
Autres dotations / reprises financières	-	-76
Total Dotations / reprises	-11 277	15 999
Résultat de change		
Résultat de change	-14 513	-36 233
Total change	-14 513	-36 233
Charges nettes d'intérêts		
Produits d'intérêts sur avances long terme	23 034	12 857
Produits de taux des actifs de couverture des opérations de fin de cycle	-	-
Désactualisation nette des provisions de fin de cycle	-277	-199
Intérêts des emprunts	-23 130	-10 049
Intérêts sur avances clients	-16 056	-27 680
Charge nette de report déport sur instruments financiers	-12 206	-14 830
Autres	3 534	751
Total charges nettes d'intérêts	-25 100	-39 149
TOTAL	31 347	-17 551

6.6 Résultat Exceptionnel

Le résultat exceptionnel est négatif de -13 734 milliers d'euros. Il est essentiellement composé pour 18 439 milliers d'euros correspondant à l'intérêt supplémentaire de Kazatomprom, et d'un produit de 4 658 milliers d'euros à recevoir de la Somair au titre des dépenses d'exploration sur les sites de Grand Artois et de Tamaris Sud.

6.7 Impôts sur les Bénéfices

L'impôt de -4 338 milliers d'euros figurant au compte de résultat se décompose de la manière suivante :

- | | |
|--|--------------------------|
| • Impôt au taux de droit commun (régul 2022) | - 828 milliers d'euros |
| • Crédit d'Impôt Recherche et autres crédits d'impôts 2023 | - 2 896 milliers d'euros |
| • Crédit d'Impôt Recherche et autres crédits d'impôts (régul 2022) | - 1 198 milliers d'euros |
| • Crédit impôt Étranger 2023 non récupérable | 138 milliers d'euros |
| • Charges à payer IS/Contrôle fiscaux 2016 à 2019 | 446 milliers d'euros |

6.8 Situation fiscale différée ou latente

<i>En milliers d'euros</i>	Note annexe	2023	2022
Bases d'accroissement de la dette future d'impôt			
Provisions réglementées		0	
Subventions d'investissement		9 943	6 666
Ecart d'évaluation négatif des actifs financiers dédiés aux OFC			
Ecart de conversion actif		1 017	344
Autres charges déduites d'avance		0	
Plus value à long terme en sursis d'imposition			
Total bases d'accroissement de la dette future d'impôt		10 960	7 009
Total passif d'impôt futur (1)		2 830	1 810
Bases d'allègement de la dette future d'impôt			
Amortissements des logiciels			
Pertes potentielles sur contrat à long terme		366 778	185 940
Provisions pour retraites et obligations similaires		6 320	6 286
Autres risques et charges provisionnés		28 770	24 424
Dépréciations d'actifs		151 290	113 884
Charges à payer		4 031	4 343
Ecart d'évaluation positifs des actifs financiers dédiés aux OFC			
Ecart de conversion passif		2 254	6 837
Autres produits taxés d'avance		6 260	3 752
Déficits reportables période d'intégration			
Déficits reportables hors période d'intégration			
Total bases allègement de la dette future d'impôt		565 703	345 466
Total actif d'impôt futur (1)		146 093	89 217
SITUATION FISCALE NETTE		-143 262	-87 406
<i>(1) Taux d'impôt</i>		25,83 %	25,83 %
<i> Dont taux normal d'impôt sur les sociétés</i>		25,00 %	25,00 %
<i> Contribution sociale sur l'impôt</i>		3,30 %	3,30 %
<i> Contribution exceptionnelle sur l'impôt</i>			

7 INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

7.1 Instruments financiers et exposition aux risques du marché

Les risques de change induits par l'activité industrielle et commerciale d'Orano Mining sont gérés selon les principes décrits ci-après :

- **Objectifs généraux et gestion du risque de contrepartie :**

La gestion des risques de taux, de change et de matières premières est centralisée au niveau de la maison mère Orano mais certaines opérations avec des filiales de Orano Mining, initiées avant la mise en place de politiques/procédures instaurant la vocation centralisatrice de la trésorerie, peuvent encore figurer avec Orano Mining comme centralisateur avant exécution sur le marché.

Orano Mining utilise des instruments financiers dérivés pour gérer son exposition aux risques de cours de change, de taux d'intérêts, de cours de matières premières et du cours de certains titres cotés. Ces instruments sont généralement qualifiés de couvertures d'actifs, de passifs ou d'engagements spécifiques du Groupe.

Orano Mining gère le risque de contrepartie associé à ces instruments au moyen d'une centralisation des engagements et de procédures Orano spécifiant par nature les limites et qualités de contrepartie.

- **Gestion du risque de change :**

Orano Mining utilise les achats et ventes à terme de devises et autres produits dérivés pour couvrir :

- les risques transactionnels issus de créances, de dettes et d'engagements fermes hors bilan (commandes clients ou fournisseurs) ou de flux hautement probables (budgets d'achats ou de ventes). Ces derniers sont couverts dès leur naissance. Certaines expositions sont identifiées à l'aide d'un budget annuel ou pluriannuel et sont couvertes en pourcentage du budget ;
- les risques bilanciaux relatifs à des prêts à des filiales dans une devise autre que leur devise de comptabilisation quand un financement dans la devise dans laquelle elles opèrent n'a pas été mis en place.
- Les swaps de change sont utilisés par Orano Mining pour gérer sa trésorerie devises

<i>(Montants notionnels en milliers d'euros par date de maturité au 31 décembre 2023)</i>	< 1 an	1 à 2 ans	2 à 3 ans	3 à 4 ans	4 à 5 ans	> 5 ans	Total	Valeur de marché	Cours moyen
Contrats à terme de devises USD/EUR	276 018	235 294	167 421	58 824	–	–	737 557	-23 138	1,1649
Contrats à terme de devises JPY/EUR	36 200	–	–	–	–	–	36 200	-191	153,94
Total	312 218	235 294	167 421	58 824	–	–	773 757	-23 329	

7.2 Litiges et passifs éventuels

URAMIN

Les sociétés Orano SA et Orano Mining se sont constituées parties civiles, en juin 2018, dans le volet « acquisition » de l'instruction judiciaire ouverte dans l'affaire URAMIN. AREVA SA, l'ancienne holding du groupe AREVA, s'était portée partie civile dans le cadre de cette instruction à la suite d'un « avis à victime » reçu en 2015 de la part du juge d'instruction en charge de l'affaire. Le groupe Orano entend, au travers de la constitution de partie civile d'Orano SA et Orano Mining, assurer la défense de ses intérêts. L'instruction judiciaire est toujours en cours et aucune date concernant un éventuel jugement n'a été fixée à ce jour.

ENQUÊTES

La société a connaissance depuis le 28 novembre 2017 d'une enquête préliminaire ouverte par le Parquet National Financier fin juillet 2015 au sujet d'une opération de trading d'uranium réalisée en 2011. Elle a aussi appris, le 23 novembre 2020, l'ouverture d'une information judiciaire dans ce même dossier. Elle a aussi connaissance depuis le 27 août 2018, d'une enquête sur les circonstances de l'octroi de licences minières en Mongolie. Orano collabore avec les autorités judiciaires dans le cadre de ces procédures judiciaires, qui suivent leur cours. S'il s'avérait qu'il y a eu des détournements ou tout autre acte qui soit susceptible d'avoir porté préjudice au groupe, Orano intenterait les actions judiciaires nécessaires à la défense de ses intérêts.

PROCEDURES ET CONTENTIEUX FISCAUX

Le groupe comprenant des entités localisées dans différents pays, fait régulièrement face à des contrôles de la part des autorités fiscales et douanières. Plusieurs contrôles ainsi que des procédures ou contentieux en matière fiscale et douanières ont été engagés ou sont en cours devant ces mêmes autorités ou devant les tribunaux mais aucun ne devrait donner lieu ou n'a donné lieu à des charges fiscales matérielles pouvant avoir un impact significatif sur les états financiers. Le groupe considère qu'il dispose de solides moyens de défense et qu'il met en œuvre les procédures légales à sa disposition pour prévenir tout dénouement défavorable.

7.3 Parties liées

La Société entretient des relations significatives avec EDF, entreprise contrôlée par l'Etat français, qui portent sur des ventes de concentrés d'uranium.

Il n'existe pas de transaction significative avec des parties liées non conclues à des conditions normales de marché. En outre, les transactions avec les parties liées comprennent les opérations courantes réalisées entre la Société et ses sociétés sœurs. Conformément aux dispositions du PCG, la Société ne communique aucune information sur ces transactions dans la mesure où elles sont expressément exclues de la liste des transactions requérant une information.

7.4 Engagements hors bilan

<i>en milliers d'euros</i>	Note annexe	Total	< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans
Engagements donnés					
Garanties de soumission					
Garanties de bonne exécution ou de bonne fin					
Garanties de restitution d'acomptes					
Garanties de dispense de retenues de garantie					
Garanties de "garantie après-vente"					
Garanties douanières					
Garanties environnementales					
Autres engagements liés à l'exploitation		415		415	
Total des engagements liés à l'exploitation		415		415	
Engagements reçus					
Lettres de confort accordées					
Garanties et cautionnements accordés					
Nantissements accordés					
Hypothèques accordées					
Autres garanties de financement		278	278	—	
Total des engagements liés au financement		278	278	—	
Garanties de passif accordées					
Garanties de loyers accordés					
Autres engagements donnés					
Total des autres engagements donnés					
I. Total engagements donnés		693	278	415	
Engagements reçus					
Garanties de marché reçues					
Garanties de passif reçues					
Autres engagements reçus		2 729		2 729	
II. Total engagements reçus		2 729		2 729	
Engagements réciproques					
Commandes d'investissements		5 910	5 910		
Engagements d'achats fermes pluri-annuels					
Engagements de ventes fermes pluri-annuels					
Lignes de crédits autorisées non utilisées					
Loyers futurs minimaux de location simple					
Autres engagements réciproques					
III. Total engagements réciproques		5 910	5 910		

Le montant des garanties données pour les ICPE a été intégré dans les provisions pour réaménagement des sites.

7.5 Tableau des filiales et participations

en milliers d'euros	Quote-part du capital détenu en %	Capitaux propres autres que le capital social (en milliers de devises)		Valeur comptable des titres détenus		Prêt et avances consentis et non remboursés	Montant des cautions et avals donnés	Chiffres d'affaires H.T. du dernier exercice clos (en milliers de devises)	Résultat du dernier exercice clos (en milliers de devises)	Dividendes encaissés
		Capital social (en milliers de devises)	Capital social (en milliers de devises)	Brute	Nette					
A - Renseignements détaillés concernant les filiales et participations (dont la valeur d'inventaire nette excède 1 % du capital de la société)										
1 - Filiales (plus de 50% de capital détenu)										
ORANO CANADA INC (KCAD)	90,63 %	831 231	-10 053	555 794	555 794			529 513	12 093	
ORANO RESSOURCES SOUTH AFRICA (KUSD)	96,95 %	1 608 216	-1 403 873	306 890	197 967			0	23 056	
CFMM (K€)	100,00 %	27 878	87 162	1 030 539	432 523			0	0	897
KATCO (KZT)	51,00 %	6 680	152 542 538	730	730			146 648 803	65 993 755	80 840
URANGESELLSCHAFT (K€)	100,00 %	20 025	24 802	26 407	26 407			20 091	3 752	500
NURLIKUM Mining LLC (KUZS)	51,00 %	250 952 209	-234 607 118	12 836	12 836		19 190	0	-153 840 435	
COMUF (KXOF)	68,41 %	5 050 000	-40 995 924	13 423	0			0	54 052	-4 524 817
COMINAK (KXOF)	69,00 %	3 500 000	-63 016 126	3 628	0			0	4 385 904	
ORANO GABON (KXOF)	99,97 %	32 223	-24 807	49 109	0		65	0	-25 237	
JORDANIAN AREVA RESSOURCES (KJOD)	50,01 %	100	-134	2 692	0		9	0	0	
2 - Participations (de 10% à 50% du capital détenu)										
SOMAIR (KXOF)	37,48 %	4 348 900	88 263 175	5 005	5 005			123 917 296	19 731 154	0
B - Renseignements globaux concernant les autres filiales et participations										
1 - Filiales non reprises au paragraphe A 1										
Filiales françaises				79	79					0
Filiales étrangères				145	145					
2 - Participations non reprises au paragraphe A 2										
Dans les sociétés françaises										
Dans les sociétés étrangères										